

A VILLE DE LAVAL

MEURTRE INEXPLIQUÉ D'UN POLICIER

◆ Les policiers de la ville de Laval ont fait savoir hier qu'aucune hypothèse ne pouvait être émise pour l'instant, afin d'expliquer le meurtre d'un policier de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Robert Larue, 50 ans (notre photo), tué par balle à son domicile de Laval, samedi vers 20h30 alors qu'il préparait le souper avec son épouse.

Page A-3



LE SOLEIL

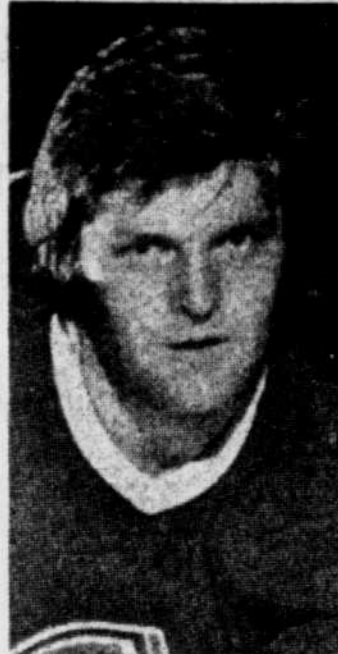


LUNDI 3 DÉCEMBRE 1984
QUÉBEC, 88e année, no 299.

48 pages 3 cahiers
+ 1 tabloïd

Livraison à domicile (7 jours) 2,50\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Perce-Abitibi 50¢ 35¢

TABLOÏD SPORT



Marian STASTNY

HEUREUX, LE TRIO STASTNY PEUT FAIRE "SAUTER" LE COLISÉE

◆ Samedi soir, au Colisée, ce fut l'explosion, le délire Stastny, tel qu'on l'a connu à la première saison de Marian à Québec en 1981-1982. Peter a confié à Claude Larochelle qu'il est d'avis que lui et ses deux frères devraient continuer à jouer ensemble et que ça pourrait donner de bons résultats. A long terme soutient Larochelle, la réunion des trois frères, tout en les rendant heureux, pourrait ramener le spectacle étourdissant de la saison 1981-1982 et "faire exploser le Colisée".

Page 5



Gaétan BOUCHER

BOUCHER L'ATHLÈTE AMATEUR DE L'ANNÉE

◆ Le patineur de vitesse Gaétan Boucher a été couronné hier l'athlète amateur par excellence de l'année, lors du Gala du Mérite sportif québécois. Boucher avait remporté cette distinction deux autres fois (1977 et 1980). Boucher, triple médaillé des Jeux olympiques de Sarajevo et champion du monde de sprint, a devancé la plongeuse Sylvie Bernier et le cavalier Mario Deslauriers au scrutin.

Page 9

BÉRUBÉ ET LA CRISE AU SEIN DU PQ

UN DÉBAT QUI EST INSIPIDE ET QUÉTAINE

◆ CAP-CHAT — "Quétaîne, complètement insipide, un débat qui n'a rien à voir avec le fond de la question" mais quand

par André DIONNE

même un débat qui pourrait être très lourd de conséquences pour l'avenir et du gouvernement et du Parti québécois.

"Vraiment, je ne comprends pas (...) je suis incapable de comprendre", répétait-il à deux reprises au cours de la conversation.

Ces épithètes et commentaires tombent drus. Ce sont là les premiers commentaires publics émis par le ministre de l'Éducation et député de la circonscription de Matane, Yves Bérubé, lors d'une

entrevue accordée en fin de semaine à Cap-Chat, depuis le début de la crise qui secoue le gouvernement et Parti québécois depuis une quinzaine de jours, du moins publiquement.

Il faut rappeler que M. Yves Bérubé fut le premier à lancer cette idée, il y a moins d'un an, à savoir qu'il fallait éviter de faire de l'in-

dépendance l'enjeu premier de la prochaine campagne électorale.

Pour lui, le premier ministre René Lévesque n'a pas évacué à "tout jamais" l'idée de la souveraineté du Québec en insistant sur la nuance qu'il juge importante, apportée dans le texte par les quelques mots "pour le

Lire A-2, BÉRUBÉ



Yves BÉRUBÉ

UNE BALLE ARRÊTE LE CHAUFFARD FONÇANT SUR LES POLICIERS

◆ Après deux collisions suivies chacune d'un délit de fuite, une course éfrénée sur la 1re Avenue du sud au nord de Charlesbourg, après avoir enfin arrêté le chauffard en tirant sur les pneus et la portière de sa voiture, la sûreté municipale de Charlesbourg ne rapportait aucun blessé en faisant le bilan de ces événements survenus au début de la nuit d'hier. Que de la tôle froissée ou trouée et un suspect qui a été conduit à l'hôpital... pour des crampes à l'estomac!

par Andrée ROY

L'homme arrêté peu avant 0h30 hier à la suite de cette cavalcade est un homme de 29 ans, domicilié à Québec, en période de probation. Ce matin, il devait être accusé, en cour des sessions de la paix du palais de justice de Québec, d'avoir tiré des coups de feu en face d'un bar du quartier Notre-Dame-des-Laurentides, de s'être enfui des lieux de deux accidents, d'avoir conduit son véhicule alors que ses facultés pour le faire étaient affaiblies par l'alcool, et d'avoir roulé de façon dangereuse sur la voie publique.

Derrière ces accusations prosaïques, il y a toute une histoire, qui remonte à la soirée de samedi, et que racontait ainsi, hier, l'officier en charge à la police de Charlesbourg.

Une première plainte arrive concernant des coups de fusil tirés en face du Bar du Nord, à l'angle de la rue Notre-Dame et du boulevard qui mène à Lac-Beauport. C'est samedi soir et un client du bar a "la boisson agressive". Se chamaillant avec un employé, il décide d'utiliser des

arguments percutants... Dans le parking de l'établissement, il tire quelques coups de fusil .12 avant de déguerpir.

En route...

A minuit et neuf, une grosse Buick bleue 1977 heurte une autre voiture en descendant la 1re Avenue, au coin de la 56e Rue. La Buick poursuit son chemin; la "victime" décide de la poursuivre. A l'angle de la 41e Rue, la Buick heurte encore une voiture, frappe à nouveau sa première victime et s'enfuit, cette fois par la 41e ouest. Mais la "grosse bleue" ne tarde pas à revenir sur la 1re Avenue, en direction nord.

C'est là que les patrouilleurs prenant acte de la deuxième collision se lancent derrière le chauffard, toutes sirènes hurlantes et gyrophares en action. Rien n'y fait, la Buick fonce de plus belle vers le nord. Ce que voyant, une autre voiture de patrouille décide d'aller se placer en travers de la 1re devenue Henri-Bourassa, à la hauteur de Jean-Talon.

La Buick bleue survient, sans

Lire A-2, POLICIERS



Témoin de la poursuite sur la 1re Avenue et de l'arrestation du chauffard, le photographe Gilles Fréchette a pu saisir le trou bien net de balle dans la portière de la Buick appréhendée.



Le Soleil, Jean Vallières

ULTRAMAR

◆ Avec l'arrivée des conservateurs à Ottawa, Ultramar Canada Inc. espère que l'Etat mette de l'ordre dans les législations touchant l'énergie pour qu'enfin le raffinage devienne une activité rentable.

Page C-1

SOMMAIRE

Annonces classées	C-4 à C-8
Arts et spectacles	B-8 et B-9
Bandes dessinées	C-6
Bridge	C-6
Carrières et professions	C-2
Décès	C-9
Economie-finances	C-1
Editorial	B-4
Feuilleton	B-7
Horoscope	C-8
Information régionale	A-5 à A-7
Monde	C-2, C-3, C-8 et C-9
Mot mystère	C-7
Mots croisés	C-7
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	B-3
Patron	C-8
Politique	B-1 et B-2
Télévision	A-2
Votre page	B-5

L'AVORTEMENT ET LA CONTRACEPTION BIENTÔT RELÉGUÉS AUX OUBLIETTES

◆ PARIS (AFP) — L'avortement et la contraception seront bientôt relégués au musée des antiquités: la mise au point du RU 486, pilule qui interrompt un éventuel début de grossesse, sans provoquer d'effets secondaires, ouvre une nouvelle ère sans drames ni contraintes pour les femmes.

Grâce à Etienne Baulieu, chercheur français à l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) et au professeur suédois Marc Bydeman, un retard de règles ne sera plus synonyme d'angoisse. Une pilule de fin de cycle permettra, sans la moindre intervention chirurgicale, l'expulsion du fœtus de moins de

six semaines. Il y a deux ans et demi, le professeur Baulieu avait déjà annoncé la découverte de cette "pilule du lendemain". Mais à l'époque, il ne pouvait avancer qu'un taux de réussite de 75 pour 100, ce qui interdisait toute utilisation à grande échelle. Aujourd'hui, l'association d'une

autre molécule trouvée par le professeur Bydeman, la prostaglandine, permet d'obtenir une efficacité de 100 pour 100.

Les expériences effectuées pendant les trente mois écoulés sur 200 femmes, en France, en Suisse, en Hollande, en Suède, en Hon-

Lire A-2, AVORTEMENT

MÉTÉO



Neige débutant en après-midi, aujourd'hui à Québec. Près de 5 cm. Nuageux dans l'Est. Maximum de moins 2. Demain: averses de neige.

Détails en page A-4



Le chauffard suspect arrêté, les policiers de Charlesbourg ont vite fouillé son véhicule pour y trouver un fusil .12, une boîte de balles vide et deux étuis à carabines, dit la police.

POLICIERS (suite de la première page)

ralentir. Braquant ses pleins phares sur les intercepteurs, le chauffard accélère de plus belle. Pour éviter d'être fauché, un policier plonge sur le capot de sa voiture et tire dans les pneus de la Buick. Son compagnon fait de même, mais dans la portière du véhicule fou. Convaincu par cet-

te riposte, son conducteur accepte finalement de se ranger sur le parking de l'ancien Dairy Queen de Jean-Talon.

Aux policiers qui l'entourent aussitôt, il se plaint de douleurs au côté gauche. On le tâte... pour ne trouver que ses petites pilules pour le cœur. Et découvrir, à

l'hôpital où il est conduit, que le bonhomme, dont le sang lait 0.20 et 0.21 à l'alcootest, souffre depuis bien avant cette poursuite de maux d'estomac.

Dans la Buick bleue, il y a un fusil .12, une boîte de balles vide et deux étuis à carabine.

Charlesbourg: une discorde entre ex-conjoints sème l'émoi

◆ Une mésentente entre ex-conjoints serait à l'origine des coups de feu qui ont alerté, hier après-midi, le voisinage d'une conciergerie située à 280, 57e Rue ouest à Charlesbourg. Une personne a été blessée, sans que ce soit par des balles.

Selon la police de Charlesbourg, un Montréalais a profité de son passage dans la région pour rendre visite à son ex-femme qui demeure dans cette conciergerie. Y surprenant en sa compagnie un homme qui habite dans le même immeuble, l'ex-mari, apparemment sous le coup d'une brusque jalousie, en-

treprend de s'expliquer avec son supposé remplaçant.

Le visiteur de son ex-femme est à l'hôpital après s'être fait disloquer l'épaule par son interlocuteur.

L'altercation devient telle que, s'emparant du revolver que son ex-mari avait laissé sur la table de la cuisine, la locataire des lieux en tire quelques coups, heureusement sans viser personne. Les policiers de Charlesbourg appréhendent le Montréalais furieux, qui comparaitra aujourd'hui en cour des sessions de la paix pour voies de fait et lésions, et possession d'arme à usage restreint.

Méfaits à Place ChamoniX

Par ailleurs, la police de Charlesbourg a enquêté sur sept cas de tentatives de vol et de méfaits survenus dans la seule nuit de samedi à hier sur des voitures stationnées près des maisons en rangée de place ChamoniX. Bornes de batteries dévissées, portières égratignées, vitres brisées, antennes cassées, quelques systèmes radio-stéréo enlevés... "C'est bien plus pour faire du mal et briser que pour faire de l'argent que ces voitures-là ont été saccagées", disait l'officier en charge.

La police recherche toujours les auteurs du "massacre".

AVORTEMENT (suite de la première page)

grié, aux Etats-Unis et au Mexique, sont concluantes et ne font apparaître aucun effet secondaire. Il n'y a, a indiqué le professeur Baulieu, ni saignements de durée anormale, ni douleurs ou vomissements.

Une expérimentation à grande échelle est prévue en Inde et en Chine dès 1985. Dans les mois à venir, l'OMS (Organisation mondiale de la santé) et le Population Council doivent lancer des programmes de développement qui mèneront à la détermination des doses optimales et du meilleur mode d'administration.

Ces organisations espèrent que

le RU 486 pourra même devenir un jour une véritable pilule mensuelle, absorbée sans contrôle médical, juste à la fin du cycle pour provoquer l'arrivée des règles.

A la différence des pilules contraceptives utilisées jusqu'ici, le RU 486 n'est pas une hormone et ne bloque pas l'ovulation. Elle empêche l'organisme de conserver l'embryon. Comme dans une fausse couche naturelle, l'oeuf ne réussit pas à se fixer dans l'utérus, la "nidation" n'a pas lieu. Le RU 486 contrarie de manière originale l'action de la progestérone, hormone vitale pour l'aboutissement de la grossesse.

BÉRUBÉ (suite de la première page)

moment". "Et j'ai l'impression que cette crise a été provoquée par des héros fatigués qui ont choisi de se retirer par la grande porte..." c'est dramatique et ça augmente sensiblement le niveau d'indécision de l'électorat québécois".

Et quand t'es fatigué, tu t'en vas et t'écoeurs pas tes collègues qui restent au boulot, lanca-t-il non sans amertume à l'endroit de ses anciens collègues démissionnaires, les Parizeau, Léonard, Paquette et les autres.

Et il qualifie de "fiction" certaines hypothèses qui ont circulé à l'effet que cette crise ait été provoquée par M. Lévesque lui-même pour faire le ménage au sein de sa propre équipe.

Garder le pouvoir

Sans avouer que le virage de M. Lévesque avait d'abord des visées électoralistes, M. Bérubé n'en a pas moins affirmé qu'il fallait être réaliste et qu'on ne peut pas impunément devancer l'opinion de la majorité des Québécois sans risquer d'être accusé d'irresponsabilité, "de courir à l'irrespect", de la part de ceux-là mêmes qui nous ont mandatés.

"Eux, (les orthodoxes) se camoufflent derrière une démarche présumée du peuple à l'effet qu'il est prêt à décréter son indépendance", alors que le référendum nous indique le contraire.

Et l'opinion québécoise majoritaire, insiste-t-il, nous démontre clairement en septembre dernier que nous devons nous asseoir et discuter de bonne foi avec les nouveaux élus qui forment ce gouvernement conservateur à Ottawa.

"Et une telle attitude stratégique, de poursuivre M. Bérubé, ne nous empêche aucunement de discuter sur la place publique, de l'idée de la souveraineté politique du Québec" se citant en exemple à ce chapitre.

En cours de discussion, le ministre s'est de lui-même situé dans ce débat en affirmant qu'il était issu d'une école de formation économique américaine où la notion d'interdépendance économique et politique est une dominante.

Et en ce sens, il accepte fort bien des liens économiques et institutionnels avec le gouvernement central, ce qui n'exclut pas, à son

avis, une pratique "souverainiste" du gouvernement du Québec dans ses affaires internes.

Et le 19 janvier

Pour M. Bérubé, il y a un très grand risque que ce congrès du Parti québécois prévu pour le 19 janvier prochain demeure tout aussi stérile dans le sens que le débat de fond sur l'enjeu véritable de la prochaine élection n'aura pas lieu.

Et il craint également que ce congrès ne se solde par une division irrémédiable des membres en deux clans opposés au niveau de la forme mais non sur le fond et la finalité du parti.

Il est à prévoir, poursuivait-il, qu'on y discutera des "intentions" ou encore de la bonne ou mauvaise foi des tenants de l'une ou l'autre des tendances...

Un débat de nuances, factice, qui risque de diviser aussi cet électoral formé des indépendantistes et des gens favorables à une plus grande autonomie du Québec.

Et cette division provoquée au sein de ce large bloc de l'électorat, celui qui a permis au PQ de prendre et de garder le pouvoir jusqu'ici, pourrait avoir comme conséquence une victoire du Parti libéral du Québec dirigé par Robert Bourassa, "dont personne ne veut".

Aussi, M. Bérubé accepte bien qu'on assiste présentement à une crise de leadership, "d'une certaine façon". Il soulignait cependant que la manœuvre était particulièrement malhabile de la part des "orthodoxes" puisque le chef René Lévesque est deux fois plus populaire que le Parti.

La Suisse refuse d'améliorer son système d'assurance-maternité

◆ GENEVE (AFP) — La Suisse, l'un des pays les plus riches du monde avec un revenu annuel par habitant de 27,000 francs (\$13,500), a refusé hier, à l'occasion d'un vote sur une initiative populaire (référendum), d'améliorer son système d'assurance-maternité, l'un des moins avancés en Europe.

Plus de 84 pour 100 des Suisses ont voté contre cette initiative, soutenue notamment par les syndicats et le Parti socialiste, et qui proposait d'allonger le congé-maternité de 10 à 16 semaines et de rembourser intégralement tous les frais médicaux résultant de la grossesse et de l'accouchement. De plus, l'initiative prévoyait la mise en place d'un congé parental, qui n'existe pas actuellement en Suisse, pour le

père ou la mère, et ce congé aurait été rémunéré.

Le système en vigueur en Suisse est l'un des plus rétrogrades d'Europe, à tel point que la Suisse n'a pas pu signer la convention de l'OIT (Organisation internationale du travail) sur les droits des travailleuses, car elle ne répondait pas aux exigences minimales requises...

Les opposants à cette réforme de l'assurance-maternité, les partis centristes et de droite, ont vivement dénoncé au cours des dernières semaines cette réforme qu'ils jugeaient inutile, excessive et trop chère.

C'est en fait le coût de la réforme, supporté à la fois par la confédération, les cantons, et des cotisations sociales, payées pour moi-

tié par l'employeur, qui a été la principale cause de ce rejet massif des électeurs.

Les plus vifs opposants ont été les femmes, qui craignaient que cette réforme ne leur fasse perdre leur place sur le marché du travail.

Ainsi Mme Geneviève Aubry, membre du Parti démocrate-chrétien, n'a pas hésité à déclarer que le congé parental de 9 mois affaiblirait la position de la femme sur le marché du travail, un employeur hésitant à embaucher une femme qui risque de prendre un tel congé.

Les Suissesses bénéficieront peut-être quand même bientôt d'une amélioration du système actuel, car parallèlement à cette initiative, un projet de loi, excluant toutefois l'idée de congé parental, est à l'étude.



Tout un chargement

Le gouvernement chinois a récemment rétabli dans ses droits la loi de l'offre et de la demande dans certaines places de Pékin et espère ainsi encourager les paysans à améliorer leur production, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, pour en tirer le maximum de profit. A en juger par cette photo, il semble que le message a passé.

Des vieux dictons français pour décembre

◆ Le froid et le mauvais temps sont les grands thèmes des vieux dictons français pour le mois de décembre.

par Bernard RACINE de la Presse canadienne

— Pluie d'orage dans les Avents, empêche l'hiver de venir en son temps.

— Si en Avent il a tonné, l'hiver est avorté.

— La neige des Avents, a de longues dents (le froid est mordant).

— Qui plante en Avent, gagne un an de temps.

— Pendant les Avents, pluies et vents et froids cuisants.

— Il fait bon semer dans les Avents, mais ne faut pas le dire aux enfants.

— Décembre prend (les semences) et rien ne rend.

— En décembre froid, le laboureur a foi.

— Décembre de froid trop chiche, ne fait pas le paysan riche.

— En décembre, mange pain dur et non pain tendre.

— Si décembre est sous la neige, la récolte se protège.

— Neige de décembre est engrais pour la terre.

— Décembre aux pieds blancs s'en vient, hiver de neige et an de bien.

— Quand décembre est froid, que la neige tombe, d'une année féconde tu peux avoir foi.

— En décembre, vent et bruine, ont la neige pour voisine.

— Amitié de gendre, soleil de décembre.

— Quand arrive la Saint-Eloi (1er), le laboureur peut rester coi.

— Quand il gèle à la Saint-Eloi, trois mois durera le grand froid.

— A la Saint-Eloi, la nuit l'emporte sur le jour qui luit.

— A la Saint-Eloi, temps de froid.

— Sainte-Barbe (4) ne vient jamais, sans que la poudre soit en frais.

— A la Sainte-Barbe, soleil peut arde.

— A la Sainte-Barbe, à la Sainte-Fleur, de la couronne du seigneur, Lorsque le tonnerre tombera, sainte Barbe te gardera.

— Qui est Sainte-Barbe, qui est Noël, qui est Noël, qui est l'an. (Les trois fêtes tombent toutes le même jour de la semaine.)

— Le bon saint Nicolas (6) marie les filles avec les gars.

— Saint Nicolas, qui mariez les filles aux gars, ne m'oubliez pas.

— L'hiver est souvent bas dès la Saint-Nicolas.

— Neige de Saint-Nicolas, du froid pour trois mois.

— J'ai entendu dire toujours, quand saint Ambroise (7) fait neiger, que nous sommes en danger d'avoir du froid plus de huit jours.

— Sainte-Odile (13) sous la neige, a le gel pour cortège.

— A la Saint-Thomas (21), les jours sont au plus bas.

— A la Sainte-Luce (13), les jours croissent du saut d'une puce; à la Saint-Thomas, du saut d'un tât (salamandre); pour la Nau (Noël), du saut d'un jau (coq); à l'an neuf, du saut d'un boeuf; aux Rois (6), du pas d'une oie; à la Saint-Hilaire (14), d'une heure de bergère; à la Saint-Antoine (17), du repas d'un moine; à la Saint-Etienne (26), d'une aiguillée de laine; à la Chandeleur (2 février), d'une petite heure.

Trudeau se considère toujours en congé

◆ CHICAGO (PC) — L'ancien premier ministre Pierre Trudeau a assisté à une assemblée de la Commission indépendante sur le désarmement et la sécurité, ce week-end, y tenant cependant, a-t-il précisé, un rôle d'auditeur plutôt que de participant.

"Je suis venu à l'invitation conjointe de M. Olof Palme et de la Fondation Albert-Einstein, a dé-

claré M. Trudeau. Je n'y ai pas vraiment participé de façon active. Je me considère toujours en congé sabbatique."

M. Palme, premier ministre de la Suède, est président de la Commission, qui est formée d'autorités et de conseillers du monde entier. Quant à la Fondation Einstein, elle a décerné son prix de la paix annuel à M. Trudeau le mois dernier.

LE SOLEIL

TÉLÉ MAGAZINE

Changements

Complément au 16h30 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42
Télé-Magazine 32 33 40 Visage
Inv.: Pierre Peladeau

LUNDI 3 DÉCEMBRE 19h00 31 Gillet...pure

laine
Inv.: Ariane Voyer (chant)
Inv.: José Giguère et Diane
Tanguay (culturales) et
Tran Trieu Quan (directeur
technique du club de Tae-
kwon-Do).

NIVA 4X4

1984
Garantie de 3 ans
80 000 km

A partir de **7998\$**
transport et préparation en sus

Liquidation de démonstrateurs, modèles 1984. Date limite: 30 novembre.

Automobiles VIEL

1590, de la Canardière, Québec — 522-5667

Policier de la CUM tué à son domicile

◆ MONTREAL (D'après PC et CP) — Les policiers de la ville de Laval enquêtent sur le meurtre d'un policier de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), M. Robert Larue, âgé de 50 ans, tué par balle à son domicile de Laval, samedi vers 20h30.

Ce policier, enquêteur de relève au poste 14 de ville Saint-Laurent, qui avait à son compte 22 ans de service, était en train de préparer le souper avec son épouse lorsqu'il a été atteint par un projectile vraisemblablement tiré à peu de distance de l'arrière de sa maison. Le projectile a fracassé une vitre de la cuisine avant d'atteindre la victime. Le tireur était environ à 1,2 mètre de sa victime, estime un porte-parole de la police de la CUM. Ce dernier a précisé que la victime aurait reçu le projectile

au coeur, ajoutant que les résultats de l'autopsie pratiquée aujourd'hui permettront de connaître la cause exacte du décès. L'épouse du policier a été légèrement blessée par des éclats de verre, en plus de subir un choc nerveux.

Se meurtre

Le sergent détective Gaby Lachapelle, de la police de Laval, est chargé de l'enquête sur ce meurtre d'un policier au Canada depuis le début de l'année.

M. Lachapelle a indiqué que les policiers ne possédaient pour l'instant aucun indice matériel et ignoraient le motif du meurtre. Il a ajouté que la cour arrière de la maison de l'agent Larue a été fouillée tôt hier matin, mais sans résultat. Il semble qu'il n'y ait également aucun témoin.

Le responsable de l'enquête a aussi fait savoir que les policiers de Laval ont relâché hier matin deux individus dans la vingtaine, qu'ils avaient appréhendés samedi soir, à la suite d'une information obtenue sur les lieux du crime.

Le sergent détective Lachapelle a fait savoir que les enquêteurs allaient examiner au cours des prochains jours les dossiers dont était chargée la victime, ajoutant qu'aucune hypothèse ne peut être émise pour l'instant, afin d'expliquer ce meurtre. Il semble toutefois que la cause soit reliée au travail de M. Larue.

En plus de son épouse Jacqueline, le policier Larue laisse dans le deuil un fils de 21 ans, Serge, et une fille de 16 ans, Nathalie. Ils étaient absents de la maison lors de la tragédie.



Les policiers ont fouillé hier les environs de la maison des Larue, mais sans résultat.

Lebel-sur-Quévillon: un autre refus est possible

◆ LEBEL-SUR-QUÉVILLON (PC) — La population de Lebel sur Quévillon, en Abitibi, semble se préparer à passer de bien tristes

fêtes, alors qu'un conflit de travail, dont on ne voit pas la fin, à la compagnie papetière Domtar, paralyse depuis près de six mois l'économie de la municipalité, et touche directement, et indirectement, par ses retombées sur les scieries des environs, 60 pour 100 des travailleurs.

Le président du syndicat des travailleurs de l'usine, M. Rémi Lalancette, prévoit que les offres finales de la compagnie seront rejetées par l'assemblée générale des membres du syndicat, demain après-midi: "Si même après six mois de grève, les membres devaient rejeter les offres de la compagnie par un pourcentage élevé des votes, 70 ou 75

pour 100, la grève va être très longue".

Les négociations achoppent principalement sur l'absence d'accord pour le renouvellement de la convention collective échue depuis le 30 avril.

Au cours de deux journées de négociations à Montréal, mercredi et jeudi derniers, la compagnie aurait présenté son cahier de propositions finales. Il s'agit cependant, selon M. Lalancette, de "la pire offre que pouvait présenter la compagnie". Aucune autre rencontre entre les parties n'est prévue en ce moment.

A l'instar de l'ensemble du secteur des pâtes et papiers, les propositions pécuniaires comportent des augmentations salariales de 2,5 pour 100, 4 pour 100, et 5 pour 100 pour chacune des trois années de la convention collective. Il s'agit de conditions négociées au plan national, mais dont Domtar n'offre que le strict minimum, selon le représentant syndical.

Système d'évaluation désuet

Il a révélé qu'en contrepartie d'un surplus monétaire, la compagnie exige l'adoption d'un système de classification des tâches. Ce système est basé sur une échelle, graduée de 0 à 30, et servant à déterminer les salaires offerts en fonction des différents types de travail à l'intérieur de l'usine. Le syndicat rejette formellement ce système d'évaluation qu'il qualifie de désuet. La classification des tâches n'a jamais été en vigueur à Lebel sur Quévillon même si le syndicat prétend que la compagnie a tenté à plusieurs reprises de l'imposer.

Restent encore à négocier une quinzaine de points normatifs différents, la moitié en provenance de la compagnie, les autres du syndicat. L'offre globale actuellement sur le tapis, a déploré M. Lalancette, comprend toutes les propositions patronales, mais aucune des demandes syndicales. Enfin, Domtar ex-

gerait toujours l'abandon d'une trentaine de griefs présentés par des travailleurs, et dont plusieurs ont déjà été gagnés en arbitrage par ces derniers. Une acceptation, a déclaré M. Lalancette, signifierait ni plus ni moins que la disparition des postes de travail de ses syndiqués, donc leur congédiement.

Toujours de même

source, la compagnie n'entend pas, comme l'avançaient la semaine dernière certains médias, mettre l'usine en hibernation, donc fermer ses portes pour toute la saison hivernale. L'expression "hibernation" signifierait tout simplement que Domtar doit aménager les équipements de façon à les protéger des rigueurs de l'hiver.

Le corps de Wilton Lubin repêché du Saint-Laurent

◆ MONTREAL (PC) — Le corps du jeune Wilton Lubin, âgé de 12 ans, un des deux garçons portés disparus depuis le 1er novembre dernier à Montréal, a été retiré des eaux du fleuve Saint-Laurent hier matin.

C'est un chasseur de canards qui a découvert, vers 7h15, le corps du garçon, flottant dans les eaux du fleuve, au sud-ouest de l'île Charron, près de Longueuil. Il a aussitôt alerté les policiers de cette municipalité.

Un porte-parole de la police de la Communauté urbaine de Montréal a indiqué que les policiers du poste 52 ainsi qu'un membre de la famille ont identifié la victime, qui habitait dans l'est de Montréal.

Il a ajouté que la cause du décès demeure inconnue pour l'instant, mais qu'une autopsie sera pratiquée dès aujourd'hui à l'Institut médico-légal de Montréal.

Le jeune Wilton Lubin avait disparu en compagnie de Sébastien Métivier, âgé de 8 ans, dont on est

toujours sans nouvelles.

Les autorités policières, qui croyaient au début à une fugue, tentaient de retrouver depuis plusieurs semaines les deux garçons, dont les familles habitent sur la même rue.

Le 10 novembre, deux enfants répondant à leur description avaient été aperçus dans un centre commercial du nord de Montréal. Cela avait amené les policiers à penser que même si une personne détenait les deux enfants, ceux-ci étaient quand même vivants et en bonne santé.

La police de Longueuil et celle de la CUM mènent conjointement une enquête sur cette affaire.



Cadeaux aux jumeaux

Plus de 150 enfants, en majorité des jumeaux, ont participé hier au défilé annuel de l'arbre de Noël de l'Association des parents de jumeaux et plus de la région de Québec. En attendant le Père Noël, les petits ont eu droit à la visite du bonhomme "Pinotte", qui en a bien terrorisé la moitié. L'association compte 54 familles membres et tient une réunion chaque mois en plus d'organiser quelques fêtes au cours de l'année.

Les montagnes russes lui auront fait rater la naissance de sa fille

◆ ANAHEIM (AFP) — Un jeune homme a eu la surprise d'apprendre samedi, en descendant du chariot dans lequel il venait de faire un tour de montagnes russes à Disneyland (Californie), que sa femme avait accouché pendant ce temps dans le poste de premiers secours du parc d'amusements.

Juan Manuel Granados, âgé de 23 ans, et sa femme Margarita, âgée de 20 ans, n'étaient encore jamais venus à Disneyland, et Juan avait très envie de faire un tour sur la Montagne de l'espace, attraction particulièrement effrayante et appréciée.

Le règlement du parc interdisant aux femmes enceintes ce genre d'attractions, Mme Granados s'est assise sur un banc pendant que son mari faisait la queue puis montait dans un chariot de la Montagne de l'espace.

Mais bientôt, Margarita a senti des contractions et a marché rapidement jusqu'à un poste de secours où elle a mis au monde une petite fille.

Un garde du parc s'est alors mis en quête du père qui a appris en descendant du chariot la naissance de son premier enfant.



Le président du syndicat, Rémi Lalancette, est persuadé que la grève sera longue.

SONDAGE GALLUP

Les syndicats demeurent trop puissants pour 62 pour 100 des Canadiens

◆ A l'échelle nationale, 51 pour 100 des Canadiens estiment que les syndicats ouvriers sont une bonne chose pour le pays, contre 62 pour 100 qui trouvent qu'ils sont devenus trop puissants, tandis que 52 pour 100 croient que les points de vue des chefs syndicaux ne sont pas représentatifs de ceux du membre syndiqué ordinaire.

Alors que l'ensemble des opinions est demeuré inchangé depuis cinq ans, le nombre de personnes qui émettent des critiques à l'endroit du pouvoir syndical ou du leadership est légèrement moins élevé qu'en 1979.

A l'heure actuelle, beaucoup plus nombreuses sont les personnes vivant avec un syndiqué croient que les syndicats sont une bonne chose pour le Canada (72 pour 100 contre 43 pour 100 parmi celles habitant un foyer où il n'y a pas de syndiqué) tandis

que 47 pour 100 contre 68 pour 100 respectivement qui croient que les syndicats sont devenus trop puissants. Environ le même nombre (49 pour 100 contre 53 pour 100 respectivement) croient que les points de vue des dirigeants ne sont pas représentatifs de ceux du membre syndiqué ordinaire.

Trois questions furent posées comme suit:

"En pensant à l'ensemble du Canada, diriez-vous que les syndicats ouvriers sont une bonne ou une mauvaise chose?"

"Croyez-vous que les syndicats ouvriers sont en voie de devenir trop puissants, ne sont pas assez puissants ou suffisamment puissants?"

"Croyez-vous que les points de vue des chefs de syndicats ouvriers sont ou ne sont pas représentatifs de ceux de l'ouvrier syndiqué ordinaire?"

	NATIONAL AUJOURD'HUI	1979	FOYERS DE SYNDIQUES AUJOURD'HUI	FOYERS DE NON-SYNDIQUES AUJOURD'HUI
Pour l'ensemble du Canada				
Une bonne chose	51%	50%	72%	43%
Une mauvaise chose	35	35	17	42
Ne savent pas	14	16	11	15
Pouvoir syndical				
Trop puissant	62	68	47	68
Pas assez puissant	6	7	12	4
Adéquat	27	19	37	23
Ne savent pas	6	6	4	6
Les points de vue des chefs syndicaux représentent ceux de leurs membres				
Oui	27	23	36	23
Non	52	58	49	53
Ne savent pas	21	20	15	24

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues menées en octobre au domicile de 1.051 personnes âgées de 18 ans et plus. Un tel échantillonnage est fiable à 4 pour 100 près.

50 ANS

SPECIALISTES

DES PRODUITS DE TOILE

ACIER-ACIER EMAILLE-ALUM

R. BELANGER (DIV INDUSTRIELLE)

NOUS MANUFACTURONS ICI MEME

- Revetement et Toiture d'acier
- Revetement Résidentiel, Commercial, Industriel
- Choix de couleurs et d'épaisseurs
- Toiles unies et toile noire "R Body"

TOILE GAUFREE DE QUEBEC INC

49, MARIE DE L'INCARNATION, QUEBEC, G1K 7Z8

TEL. (418) 681-6221 TELE 051-2337

PRIERE-SECOURS

687-2220

SANS VOUS, RIEN À FAIRE

Si, à chaque heure du jour et de la nuit, nous répondons PRÉSENTS et si nous demeurons le point de départ d'une NOUVELLE ESPERANCE, c'est parce que vous êtes là pour nous aider.

ENCORE UNE FOIS nous comptons sur vous

Jeanne d'Arc Proulx, c.s.j.

Directrice de Priere-Secours

Faites parvenir votre don à:

C.P. 933, HAUTE-VILLE, QUÉBEC G1R 4T4

DIRECTEUR DE FUNERAILLES

- CRÉMATION COLUMBARIUM et CREMATORIUM
- SERVICE AMBULANCIER JOUR et NUIT

A propos du pré-arrangement...

Un personnel de confiance, courtois et discret est à votre disposition pour vous donner toute l'information nécessaire vous permettant d'établir vos dernières volontés.

Pour tous renseignements:

La maison

J. Bouchard & Fils Ltée

320, 5e Rue, Québec G1L 2R9

Tél.: 529-9221

OFFREZ POUR NOËL UNE PEAU EN MOUTON

Seulement **69.95\$**

Installation comprise (taxe en sus (environ 10 pi))

Aussi, choix de **COUVRE-SIEGES EN TISSU BORG: 49.95\$** (taxe en sus (environ 10 pi))

ATELIER DECORAUTO

115, 73e Rue ouest, Charlesbourg (angle 1re Avenue)

626-8941

ABRI FISCAL

Immeubles Classe 31

Votre Revenu	Impôt payé Actuellement	Impôt payé si vous avez un abri fiscal
30 000\$	6 986\$	2 924\$*
35 000\$	9 292\$	4 856\$
45 000\$	14 761\$	0 à 7 490\$
55 000\$	18 515\$	0 à 12 154\$
65 000\$	25 158\$	0 à 19 606\$

Comme vous le constatez, il est très important aujourd'hui de connaître les lois et plus particulièrement celles qui vous permettraient de conserver pour vous la rémunération si durement acquise.

Si vous possédez une bonne réputation de crédit, aucun comptant n'est nécessaire. Nous faisons modifier vos déductions à la source et vous pourrez ainsi profiter immédiatement de votre retour d'impôt. De plus, vous pouvez obtenir les services d'un administrateur de votre choix, qui verra à faire l'administration de vos immeubles.

Le taux de logements vacants dans tous les groupes (copropriété indivise) actuellement formé est nul (0.06), ce qui ne peut que démontrer la qualité de nos dossiers et l'attention particulière que nous portons à nos clients.

AGISSEZ MAINTENANT

Ce privilège, à l'encontre de la croyance populaire, n'est pas réservé exclusivement aux riches.

"Le monopole immobilier n'est pas seulement le seul monopole mais le plus grand, le plus perpétuel et le père de tous les monopoles."

GUY (418) 659-6900

PARÉ 1-800-463-2818

& ASSOCIÉS INC.

Courtage immobilier - Fiscalité immobilière

* Ces montants peuvent varier selon votre investissement et vos déductions actuelles.

Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 8h30 à 21h Samedi: 10h à 16h

Objectif dépassé au Téléthon des Etoiles

Le huitième Téléthon des Etoiles pour la recherche sur les maladies infantiles au Québec a bénéficié d'une générosité à la hausse cette année. Malgré que dès le début de l'automne, les Québécois soient sollicités de tous côtés et malgré l'effort plus particulier réclamé par la mortelle sécheresse en Ethiopie, le téléthon a encore une fois dépassé ses objectifs, établis à \$2 millions en dons.

par **Andrée ROY**

Un quart d'heure avant que ne se termine le blitz télévisé de 22 heures d'affilée (de 20h samedi à 18h hier),

Tué par... le plafond

TORONTO (d'après UPC) — Un homme de 66 ans a été trouvé mort, hier, enseveli sous un amas de plâtre et de matériau d'isolation qui était tombé du plafond sur son lit.

Peter Sapusak, de Toronto, a été trouvé dans cette position par son frère qui s'était rendu à son domicile après avoir vainement tenté de le joindre par téléphone pendant une semaine.

Selon la police, l'homme était mort depuis plusieurs jours. La même source nous apprend également que le système de chauffage à l'eau chaude dans le plafond aurait fait pourrir ce plafond et entraîné sa chute.

La cour d'appel confirme un jugement impliquant la RAAQ

SHERBROOKE (PC) — Dans un jugement déposé le 23 novembre, la cour d'appel du Québec confirme le jugement rendu en avril 1982 par le juge Carrier Fortin de la cour supérieure du district de Saint-François.

Le juge Fortin avait alors donné raison à M. Richard Dion, un citoyen d'Asbestos, qui s'était vu re-

\$2,185,023 avaient été recueillis à la grandeur du Québec. Dans la région de Québec incluant le sud de la Beauce, les dons totalisaient \$51,025, dont \$15,000 amassés durant la dernière heure de l'émission en provenance du siège social de Bell Canada et animée par Pierre Villa et Rémy d'Anjou.

En 1983, le téléthon avait permis de trouver \$40,056 dans la région de Québec. Le téléthon des Etoiles, animé à Montréal par Pierre Lalonde, Danielle Ouimet, Don McGowan et Marguerite Corriveau, est une campagne strictement provinciale organisée en collaboration avec une soixantaine de clubs sociaux du Québec.

Magasin Partage en bonne voie

Par ailleurs, les responsables du

Magasin Partage 1984, ont aussi dépassé leurs prévisions pour le nombre de conserves et de dons en argent qu'ils espéraient amasser durant la collecte de samedi à Lévis et à Québec.

A Québec, 30,000 boîtes de conserve et autres denrées ont été données, dont 8,000 à la porte du Colisée avant le match des Nordiques contre les Whalers. Maison Partage prévoit en acheter 40,000 autres avec les \$2,469.92 recueillis durant la collecte.

Durant toute la journée d'hier, les dons n'ont pas cessé d'affluer non plus au presbytère de la paroisse Sainte-Monique aux Saules. Maison Partage indique qu'il ne faut surtout pas se gêner: l'épicerie-Partage pour familles démunies, ce n'est que le week-end du 14 décembre aux Saules, et celui du 21 à Lévis!



Manif de postiers

Des travailleurs des postes ont brûlé en effigie le président Michael Warren devant l'immeuble abritant son bureau dans le centre-ville de Toronto, samedi. M. Jean-Claude Parrot, président du Syndicat canadien des postiers, s'est adressé aux membres lors d'un rassemblement organisé pour signifier que le syndicat appuie les demandes concernant la sécurité d'emploi. Les postiers sont sans contrat de travail depuis le 30 septembre.

Dépistage dentaire gratuit pour les personnes âgées

L'initiative est jugée insuffisante

par **Damien GAGNON**

Bien qu'elle qualifie d'heureuse l'initiative de l'Ordre des dentistes qui invite ses membres à offrir des examens de dépistage gratuits aux personnes âgées, Mme Rita Cambron, de la Fédération de l'âge d'or du Québec, estime que cela n'est pas suffisant.

Responsable du dossier des affaires sociales à la fédération, Mme Cambron soutient que pour être efficace, cette mesure devrait être suivie d'une aide financière aux personnes âgées pour se payer les soins

que nécessite leur état et que l'examen gratuit aura permis de découvrir.

Le problème, a poursuivi Mme Cambron, c'est que généralement, les personnes âgées n'ont pas les moyens de se payer les soins que requiert leur état de santé dentaire. L'examen gratuit ne ferait que les

confronter à leur problème sans leur apporter la véritable solution.

Le 21 novembre, l'Ordre des dentistes du Québec qualifiait de pitoyable l'état de santé bucco-dentaire des personnes du troisième âge et préconisait une série de mesures de nature à améliorer la situation dont l'invitation à ses membres d'examen de dépistage gratuits aux personnes âgées.

Selon Mme Cambron, la Fédération de l'âge d'or est consciente de la situation et partage les préoccupations de l'Ordre des dentistes. Elle croit aussi nécessaire une sensibilisation des dentistes.

Elle note d'ailleurs que l'état de santé bucco-dentaire des personnes du troisième âge se reflète dans leur alimentation. Les repas dans les centres d'accueil se composent bien souvent de pâtes alimentaires, de

pâté chinois, de nourriture qui se mastique facilement.

Mme Cambron appuie la recommandation de l'Ordre des dentistes à l'effet que chaque institution de personnes âgées ait au moins un dentiste consultant.

Selon une étude rendue publique par l'Ordre des dentistes, la grande majorité des Québécois de 65 ans et plus, soit 72 pour 100, n'ont plus une seule dent. Environ 65 pour 100 des gens âgés sont porteurs de prothèses complètes et 70 pour 100 de ces prothèses ne sont pas adéquates.

Le Québec compte 603,000 personnes de 65 ans et plus, soit 8.8 pour 100 de la population et la proportion sera de 14 pour 100 en l'an 2000 d'où l'importance de prendre immédiatement des mesures concrètes, conclut Mme Cambron.

Accidents du travail: le CPQ opposé au projet

MONTREAL (PC) — Le Conseil du patronat du Québec est "fermement opposé" aux amendements à la loi sur les accidents du travail et dénonce certaines des positions adoptées par le Parti libéral du Québec dans ce dossier.

Le projet de loi 42, soutient le CPQ dans un communiqué, "introduit toute une série de mesures qui n'ont rien à voir avec les difficultés d'application de la loi actuelle".

Le conseil estime que l'adoption du projet de loi ne ferait que créer de nouveaux problèmes, tout en accroissant "indûment" les coûts des entreprises.

"Ce serait de la folie furieuse, affirme le CPQ, que de vouloir absolument adopter une législation alors qu'il est évident que personne

n'en connaît actuellement les véritables répercussions, pas même le législateur, qui est embourbé dans son propre projet de loi."

Appel élargi

Le CPQ se dit également en "total désaccord" avec deux des positions défendues par le PLC sur cette question.

L'organisme patronal est opposé au statu quo réclamé par le Parti libéral quant au régime actuel d'indemnisation des victimes d'accidents du travail et aux mécanismes d'appel prévus dans la loi.

Selon le CPQ, c'est précisément le régime actuel d'indemnisation et ses formes d'appel qui créent des problèmes et qui doivent être révisés.

Contrairement au Parti libéral, le CPQ croit que pour solutionner certains des problèmes que pose actuellement la loi, il faut envisager une formule d'indemnisation des accidentés du travail plus juste, afin d'harmoniser les divers régimes de remplacement du revenu présentement en vigueur au Québec.

Quant à la création d'une commission d'appel pour l'ensemble des questions de santé et de sécurité du travail, et à laquelle s'oppose également le Parti libéral, le CPQ la considère essentielle.

"L'actuelle Commission des affaires sociales que défendent les libéraux n'a qu'une mission très limitée: entendre les appels relatifs aux problèmes d'indemnisation des accidentés. Le CPQ exige un droit d'appel beaucoup plus large."

une période de trois semaines et a dû porter un plâtre pendant un mois. Des traitements de physiothérapie ont été requis pendant un autre mois. Des examens médicaux ont toutefois révélé que cet accident n'a pas entraîné une incapacité partielle ou totale permanente pour la victime.

La Régie de l'assurance automobile avisait donc le demandeur en mai 1981 qu'il n'avait droit à aucune indemnité pour souffrances et perte de jouissance de la vie.

Dans son jugement d'une quinzaine de pages, le juge Carrier Fortin a établi que le législateur avait accordé à la victime d'un accident un droit à une indemnité forfaitaire pour des douleurs et ou une perte de jouissance de la vie. Le juge précise que la régie a le droit de prescrire la somme et les modalités de l'indemnité, mais non le droit à une telle indemnité.

Le juge conclut que la régie a outrepassé ses pouvoirs, en re-tranchant par son règlement le droit à l'indemnité. Il déclare même que la régie a adopté un règlement discriminatoire en refusant à des victimes qui s'en tirent sans incapacité partielle ou permanente, une indemnité qu'elle accorde aux personnes qui subissent les mêmes traitements, hospitalisation, souffrance et perte de jouissance de la vie, accompagnés d'incapacité permanente.

Au moins 6 personnes mortes sur la route

MONTREAL (PC) — Le triste bilan des morts accidentelles survenues ce week-end sur les routes du Québec s'élève à au moins six personnes.

Samedi matin, sur la route 112 à East Angus, en Estrie, une collision frontale entre deux automobiles a fait deux victimes.

Il s'agit de Daniel Gosselin, âgé de 24 ans, de Fleurimont, et de Jean-Claude Biron, âgé de 32 ans, de Stoke. Une perte de maîtrise serait à l'origine de la collision, les routes de la région ayant été rendues particulièrement glissantes par la neige fondante.

Une autre collision frontale faisait deux morts en fin de soirée

Par ailleurs, dans la nuit de vendredi, André Cusson, âgé de 28 ans, a perdu la vie à Montréal dans un accident impliquant trois véhicules.

Au cours de la même nuit, Mario Leboeuf, âgé de 25 ans, de Grande-Ile, près de Valleyfield, est mort après avoir perdu la maîtrise de son automobile dans une courbe de la route 236, à Saint-Louis-de-Gonzague.

Le véhicule a embouti un pilier de béton et le conducteur a été éjecté.

Météo

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie, Beauce: ennuagement en matinée, neige débutant en après-midi, accumulation de neige de 5 à 10 cm. Vents devenant modérés en matinée. Max: de -2 à -4. Demain: quelques chutes de neige.

Trois-Rivières, Drummondville: neige débutant en matinée et devenant possiblement mêlée de pluie ou de pluie verglaçante en après-midi, accumulation de neige de 5 à 10 cm. Vents devenant modérés en matinée. Max: de -2 à -4. Demain: quelques chutes de neige.

Outaouais, Montréal: neige mêlée de pluie ou de pluie verglaçante en matinée. Accumulation de 5 à 10 cm. Vents modérés. Max: de -1. Demain: chutes de neige.

Estrie: neige débutant en

Baie-Comeau, Sept-Îles: ciel variable. Ennuagement en après-midi. Vents devenant modérés en après-midi. Max: de -2 à -4. Précipitations: 30 pour 100. Demain: neige.

Basse-Côte-Nord, Anticosti: ciel variable. Ennuagement en soirée. Max: de -2. Précipitations: 20 pour 100. Demain: neige.

Pontiac, Gatineau, La Lièvre, Laurentides: neige devenant possiblement mêlée de pluie ou de pluie verglaçante en matinée. Accumulation de 5 à 10 cm. Max: de zéro à -2. Demain: chutes de neige.

Réservoirs Cabonga et Gouin: neige, accumulation de 5 à 10 cm. Vents modérés. Max: de -4. Demain: neige passagère.

Abitibi-Témiscamingue: neige, accumulation de 10 à 15 cm. Vents diminuant.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures observées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord.

Ville	Min.	Max.
Charlottetown	0	3
Edmonton	-27	-13
Fredericton	0	2
Halifax	3	7
Montréal	-3	1
Ottawa	-3	1
Québec	-5	-1
Regina	-22	-11
St-Jean T.-N.	1	5
Sudbury	-10	-2
Toronto	1	5
Vancouver	-5	5
Victoria	-3	5
Windsor	-2	7
Winnipeg	-26	-21
Boston	-3	8
Buffalo	-2	5
Chicago	-2	7
Dallas	3	13
La Havane	21	30
Houston	11	26
Jacksonville	11	26
Los Angeles	8	18
Mexico	5	22
Miami	19	27
Nassau	21	28
N.-Orléans	15	27
New York	6	8

SOLEIL

LUNDI
Lever 07h12 Coucher 15h57

MARDI
Lever 07h13 Coucher 15h57

LUNE

pleine lune 8 déc.

demier quartier 15 déc.

nouvelle lune 22 déc.

premier quartier 30 déc.

MAREES

Les hauteurs des marées sont indiquées en mètres.

AUJOURD'HUI			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
03h50 B. 8	04h30 H. 1.4	02h40 H. 3.9	00h40 B. 1.1
10h15 H. 2.2	10h50 H. 3.3	09h55 B. 5	05h05 H. 2.9
16h25 B. 8	17h25 H. 1.4	15h20 H. 4.0	13h10 B. 1.0
22h30 H. 2.1	23h10 H. 3.0	22h30 B. 6	17h45 H. 3.0

DEMAIN			
Sept-Îles	Rimouski	Québec	Grondines
04h40 B. 8	05h15 H. 1.3	03h40 H. 3.9	01h45 B. 1.0
10h55 H. 2.3	11h30 H. 3.5	10h45 B. 5	06h05 H. 2.9
17h25 B. 7	18h00 H. 1.2	16h05 H. 4.3	13h55 B. 1.0

PREVISIONS METEOROLOGIQUES

MASSÉ D'AIR FRAIS
MASSÉ D'AIR CHAUD
HAUTE PRESSION
BASSE PRESSION
PRECIPITATIONS
DIRECTION DES VENTS

ROUTES

Selon le relevé du ministère des Transports, le 2 décembre à 20h, toutes les routes de la région de Québec étaient dégagées et la visibilité était bonne. Cependant, la 132 était partiellement dégagée et à certains endroits, la visibilité était passable. Pour plus de renseignements, veuillez composer le numéro 643-6830.

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Route 132: les travaux seront bientôt interrompus

♦ **SAINTE-ANNE-DES-MONTS** — La très pittoresque route nationale 132 sur la rive nord de la péninsule gaspésienne, à l'Est de Sainte-Anne-des-Monts, n'aura rien perdu de ce cachet exceptionnel en raison des gigantesques travaux de réfection qui ont duré tout l'été.

par André DIONNE

Au coût moyen de \$1,4 million pour chaque kilomètre rénové, les travaux de réfection de la route 132 qui avait été lourdement endommagée lors de la tempête du 7 décembre 1983, cesseront au cours des prochaines semaines pour reprendre au printemps.

Ce 7 décembre, tout le territoire de la péninsule gaspésienne, au nord et au sud, avait été la proie de marées exceptionnellement hautes soutenues par des vents qui ont dépassé les 130 kilomètres à l'heure endommageant sérieusement les habitations, coupant les routes, causant naufrages et avaries à plusieurs navires. Une tempête qui ne s'était pas vue depuis plus de 20 ans, dirent les vieux marins.

La tempête de vent de la fin de l'année 1983 qui avait rendu cette

route impraticable sur plusieurs kilomètres, aura certes accéléré d'un bon six mois, le début des travaux sur cette route vieille de 50 ans, nous précisait l'ingénieur Miville Villeneuve, adjoint au chef de district du ministère des Transports, à Sainte-Anne-des-Monts, et principal responsable de ces travaux.

Contenir la mer

Tout au long de la saison clémente, à un rythme étonnant, les travaux de correction, d'élargissement et de protection de cette route se sont poursuivis jour et nuit pendant trois mois, à la cadence moyenne de six jours par semaine de façon générale. Véritablement coincée entre la montagne avec ses éboulements occasionnels et la mer souvent orageuse au printemps et à l'automne, cette portion de la route 132, sur une longueur de plus de 60 kilomètres, avait été placée au calendrier quinquennal de réfection du ministère des Transports.

Il fallait à la fois redresser la route donc couper des flancs de montagnes et ériger un mur de protection contre les hautes marées renforcées par des vents violents à l'automne surtout.

Pour contenir la mer, expliquait l'ingénieur Villeneuve, il fallait d'abord préparer une assise très solide (footing) pour soutenir ce mur de protection en béton armé.

Ce mur est ensuite surmonté d'une dernière plaque de béton qui épouse une forme arrondie au niveau supérieur rejetant ainsi à la mer ces vagues qui auparavant menaçaient de couper la route nationale comme ce fut le cas en décembre 1983.

"La technique est moderne mais non expérimentale", précisait l'ingénieur. Cette méthode de protection au moyen de murs de béton surmontés d'une pièce servant de "déflecteur" est connue et éprouvée pour assurer une bonne protection contre les rigueurs de la mer pendant un bon nombre d'années.

Les investissements

Ces travaux d'ensemble sont commencés depuis 1978-79 mais l'été dernier, il fallait s'attaquer aux tronçons de route les plus brisés par la tempête de décembre: Cap-au-Renard—La Marte (4,14 kilomètres), La Marte—Marsoui (6 kilomètres) et l'Anse-Pleureuse—

Gros-Morne (8 kilomètres). Le coût total de ces travaux qui seront terminés en 1985 (surtout les travaux d'asphaltage et d'aménagement paysager) est de \$25 millions pour une distance totale de 18,14 kilomètres.

Ces travaux avaient été confiés à deux sociétés placées sous la responsabilité du ministère des Transports, Kiewit Construction et le groupe Alta-Morin.

Une douzaine de kilomètres de route dans la région de Mont-Louis et surtout plus à l'Est, entre Gros-Morne et Manche-d'Épée, ont été rénovés antérieurement.

Ces travaux d'une technique de protection un peu différente, auront coûté quelque \$16,5 millions.

Et en 1985...

Outre le parachèvement des travaux de cet été, le ministère des Transports entreprendra la réfection de trois autres tronçons d'une longueur totale de 14,5 kilomètres dont les coûts atteindront les \$20 millions: Rivière-à-Claude—Petit-Cap (2,5 kilomètres), Mont-Saint-Pierre—Mont-Louis (5 kilomètres) et Mont-Louis—Anse-Pleureuse (7 kilomètres).

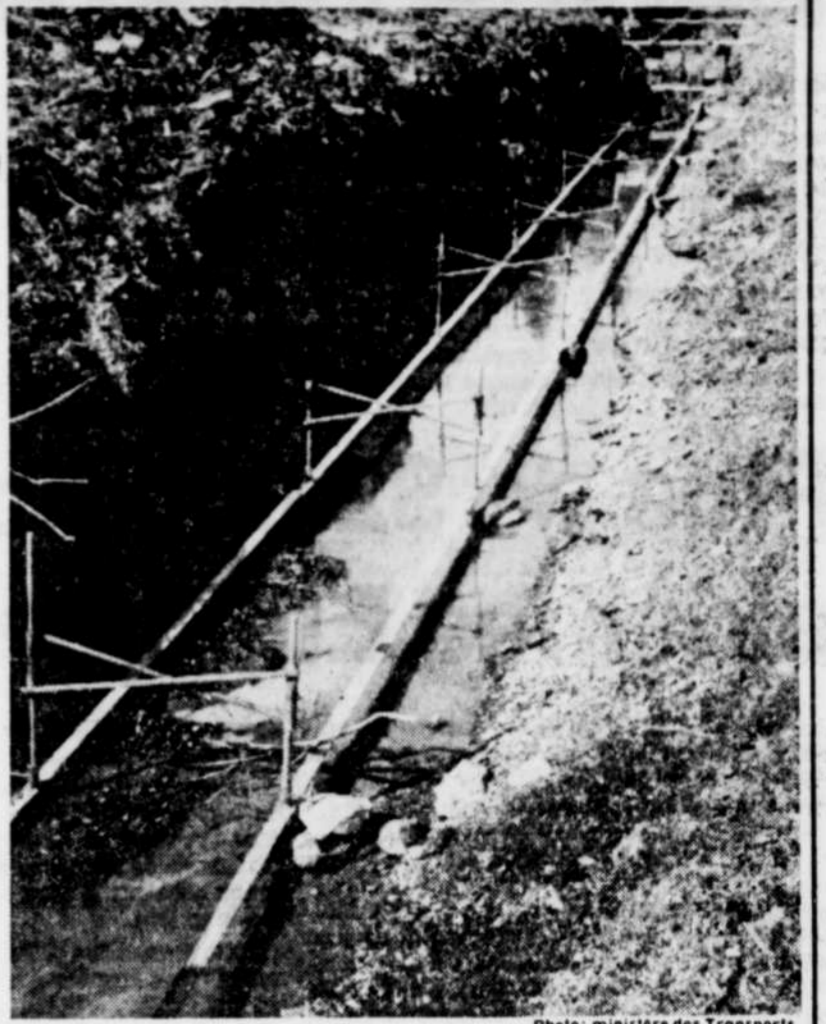


Photo: ministère des Transports
Pour contenir la mer, il fallait d'abord préparer une assise très solide (notre photo) pour pouvoir y ajouter par la suite un mur de protection en béton armé.

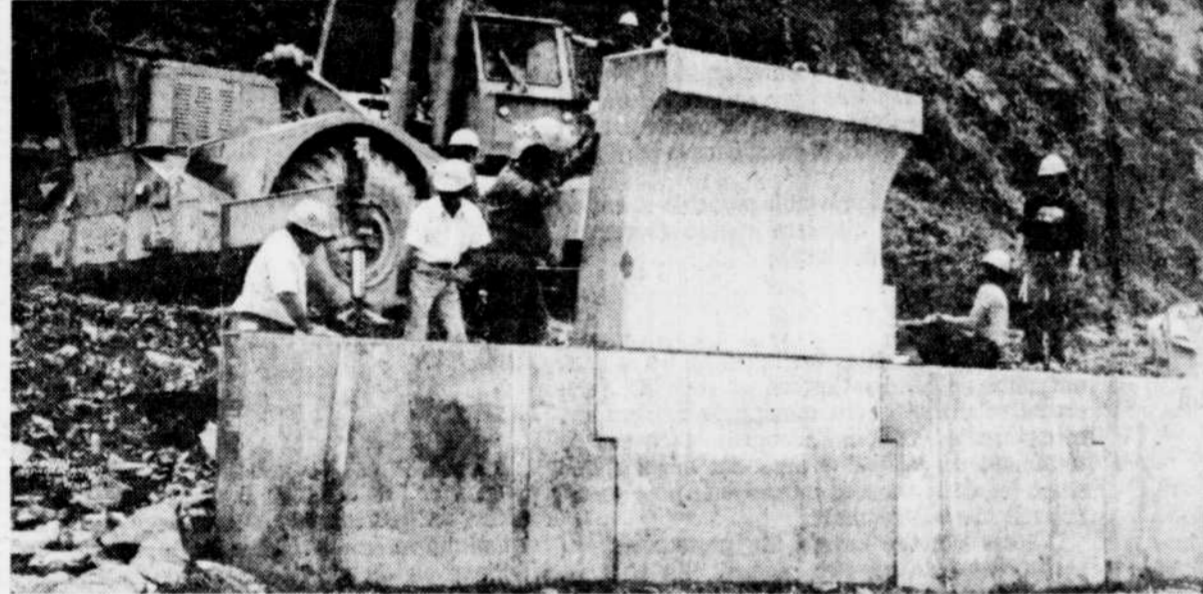


Photo: ministère des Transports
La forme arrondie de la dernière plaque de béton empêche les vagues de venir couper la route.

La réfection s'avère fort bénéfique pour la Gaspésie

♦ **SAINTE-ANNE-DES-MONTS** — Pour une des régions les plus désertées du Québec, la réfection de la route 132 sur la rive nord de la péninsule gaspésienne fut bénéfique à plusieurs points de vue.

La société Kiewit, chargée des travaux entre La Marte et Marsoui sur une longueur de six kilomètres, a eu à son emploi une centaine de personnes venant des localités avoisinantes durant la majeure partie de l'été.

L'autre société, Alta-Morin, chargée du tronçon Cap-au-Renard—La Marte, une distance d'un peu

plus de 4 kilomètres, a pour sa part embauché pour la même période une cinquantaine de travailleurs des localités avoisinantes.

Le camionnage

Mais ce sont les artisans-camionneurs, associés au sous-poste de courtage de Gaspé-Nord Inc. qui auraient le plus profité de ces travaux étant donné les volumes très importants des matériaux de remplissage nécessaires.

Les 53 membres, propriétaires de camions lourds de ce district de

courtage, y ont trouvé un emploi permanent pour une période de trois mois.

A ce groupe privilégié par le règlement du transport en vrac, se sont ajoutés d'autres détenteurs de permis pour un second ou troisième camion.

On estime, du côté du ministère des Transports, que les sommes consacrées pour le transport en vrac peuvent atteindre les \$4 millions pour la durée de ces travaux.

Pour conduire ces camions, ils étaient de 80 à 90 chauffeurs et cela pour la durée des travaux de l'été 1983.

Une Société de développement économique pour la Côte-Nord

♦ **SEPT-ÎLES** — Une Société de développement éco-

par Marc SAINT-PIERRE du bureau du Soleil

nomique (SDE), un projet pistonné par le

Groupe Action Côte-Nord, vient de voir le jour dans la région nord-côtière du fer.

Implantation, une première au Québec, qui a reçu la bénédiction du gou-

vernement québécois. Denis Perron, député de Duplessis, a annoncé vendredi que l'organisme socio-économique, voué notamment à la diversification économique de la région du fer, pourra compter sur une subvention de \$300,000. Somme débloquée sur deux ans par l'Office de planification du Québec (OPDQ) avec l'aval du Conseil du trésor.

La SDE, a expliqué M. Perron, aura pour fonction d'animer la concertation des porte-parole de la région du fer, de soutenir les dossiers de développement à caractère régional et local, et d'élaborer une politique de développement économique pour l'ensemble de la région.

Le territoire de la SDE correspond à la région du fer, incluant

les villes de Scherfferville, Fermont, Gagnon, Port-Cartier, Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre.

Pas question pour cette nouvelle structure de "marcheurs les pieds" des commissariats industriels existants, a souligné M. Perron. L'organisme en jouera néanmoins le rôle pour les localités qui n'en ont pas.

Pour M. Perron, la SDE jouera le rôle d'"un gros commissariat industriel élargi et régional."

Pour l'heure, la SDE, qui peut compter sur l'appui financier du gouvernement québécois et également de municipalités de la région du fer, pourra éventuellement bénéficier du soutien du gouvernement fédéral pour réaliser ses objectifs.

Des discussions en

vue de déterminer comment le gouvernement fédéral pourrait s'impliquer dans la SDE du fer ont d'ores et déjà eu lieu, a noté M. Perron, mais rien n'a encore été décidé à ce chapitre.

Aux termes du fonctionnement imaginé par ses créateurs, la SDE sera constituée de porte-parole des villes impliquées, des chambres de commerce, des commissariats industriels, de l'administration portuaire de Sept-Îles, d'Action Côte-Nord, du Conseil régional de développement (CRD) et des Métallos. Pourront s'y adjoindre des personnes du milieu nord-côtier dont l'implication dans les dossiers économiques est reconnue.

Le conseil d'administration provisoire de la SDE sera mis en place le 8 décembre.



Le député Denis Perron a déclaré que l'organisme socio-économique bénéficiera d'une subvention de \$300,000.

Complexe industriel construit à Plessisville

♦ **THETFORD-MINES** — Tel que promis durant la dernière campagne électorale fédérale par l'ex-député libéral de Frontenac, M. Léopold Corriveau, un complexe industriel de 20,000 pieds carrés sera construit à Plessisville au coût de \$500,000.

Le nouveau député de Frontenac et ministre des Communications, M. Marcel Masse, a annoncé, la semaine dernière, que le gouvernement fédéral maintenait son offre de subvention d'un demi-million de dollars pour la réalisation de ce projet.

Le complexe sera construit dans le parc industriel. Au moins trois PME de la région seraient intéressées à y louer des espaces.

Le projet sera concrétisé dans le cadre du programme d'initiative: spéciales d'emplois.

Autres subventions

D'autre part, M. Masse a fait part qu'une subvention de \$32,880 avait été accordée au club de ski et de golf Adstock pour l'amélioration des infrastructures, en vertu d'un programme (article 38) de l'assurance-chômage. Cinq emplois seront créés.

La Télévision communautaire de Plessisville recevra une aide financière de \$23,735 dans le cadre de PAAIM (programme d'aide à l'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre), en vertu du statut de zone désignée.

EN BREF

Concert à Bienville

♦ La chorale de Bienville, formée de 40 voix mixtes, sous la direction de Edith Dumond, donnera un concert de Noël en l'église paroissiale, le 9 décembre, à compter de 20h30. Pour réserver des billets, tél.: 837-6226 ou 837-2108.

Succès à Rivière-du-Loup

Les finissantes en technique infirmière du cégep de Rivière-du-Loup ont particulièrement bien réussi lors des examens de juillet de l'Association des infirmières et infirmiers du Canada. Les élèves du collège de Rivière-du-Loup ont réussi à 96 pour 100 ces examens, comparativement à 89 pour 100 pour l'ensemble des collèges québécois.

Aide à une entreprise

La Scierie Jules Laflamme Inc. de Saint-Benoît-Labre installera une deuxième chaîne de production et aménagera une troisième chaîne d'entrée au département de l'écorçage de son usine.

La garantie d'un prêt de \$948,000 et une protection contre les hausses des taux d'intérêt accordés par le ministère de l'Industrie et du Commerce permettent cette réalisation.

CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE BELLEMARE ET LAFOND
Dr Fernand Bellemare, M.D. C.S.P.Q., et Dr Gilles Lafond, M.D. C.S.P.Q., F.R.C.S. (C)
OPHTALMOLOGISTES
Maladies des yeux, examen de la vue
Verres de contact
320, rue Saint-Joseph est, Québec
Complexe bibliothèque de Québec
Place Jacques-Cartier
529-9411

IGP INSTITUT DE GESTION DE PROJETS
DINER-CONFERENCE LE 5 DÉCEMBRE 1984

M. JEAN-YVES GAGNON
Monsieur Jean-Yves Gagnon, président-directeur général de la Société Immobilière du Québec, sera le conférencier invité lors du dîner-conférence de l'Institut de gestion de projets, le 5 décembre 1984, à 17-30 heures à l'Auberge des Gouverneurs, Ste-Foy, 3030, boul. Laurier, Ste-Foy.
Frais d'inscription: Membres 20,000 Non-membres 25,000
Réservation téléphonique: Ann Langevin (418) 871-9608.

VENDEURS, REPRÉSENTANTS, CONSEILLERS

Donnez un ÉLAN à votre CARRIÈRE
DERNIÈRE CHANCE EN 1984!
VENTE STRATÉGIQUE
Vous comprendrez comment:
• conclure vos ventes
• répondre aux objections
• planifier vos entrevues
• accroître votre clientèle
• traiter les plaintes
• disposer de votre temps
• structurer votre territoire
• vendre votre personnalité
• vous motiver à vendre
Québec: 20 et 21 déc., Loews Le Concord
Cours Roger St-Hilaire
Inscriptions en nombre limité
Inscrivez-vous maintenant
(418) 626-7498

SOLDE 25%
Le prêt-à-porter de Paris en solde
RODIER PARIS
Diffusion Perreault inc.
Place Québec
Tél. 522-5869

QUÉBEC ET LES RÉGIONS

Murdochville

Mines Gaspé reprend ses activités

◆ MURDOCHVILLE — L'usine de smeltage de Mines Gaspé, à Murdochville, a repris ses activités ce matin et quelque 140 travailleurs gaspésiens y retrouveront graduellement leur emploi au cours des prochains jours.

par André DIONNE

Parmi eux, une cinquantaine de travailleurs viennent de la région de Grande-Vallée située sur la pointe est de la péninsule gaspésienne caractérisée par un manque chronique de travail.

Cette reprise de l'activité d'affinage (BIEN AFFINAGE) à Murdochville semble marquer un point tournant dans la reprise des activités d'extraction et de production de cuivre de Mines Gaspé sans cesse en déclin depuis l'été 1982, indiquait M. Michel Lefebvre, vice-président

aux opérations de Mines Gaspé, en quelque sorte le pdg de Noranda Mines, à Murdochville, lors d'une entrevue accordée récemment. Et pour la première fois depuis plusieurs mois, le niveau de l'emploi atteint le cap des 700 employés. A compter d'au-

jourd'hui, les employés du smelteur traiteront du minerai extrait à Murdochville et du concentré de cuivre provenant de mines chiliennes propriétés du groupe canadien Noranda. L'usine de smeltage ne produit plus depuis la mi-mai et les opérations avaient pu être maintenues jusque là, grâce à des contrats de traitement de concentré de minerai de cuivre provenant de ces mines chiliennes et de certaines mines ontariennes appartenant également au groupe Noranda. L'extraction de minerai de cuivre du sous-sol gaspésien est interrompue depuis 1982.

sine de smeltage tout au long de 1985 et pour le début des travaux d'extraction du

Tout juste à temps pour le début des travaux d'extraction du

minerai de la nouvelle mine souterraine située sous la ville même

de Murdochville, nous indiquait M. Lefebvre lors de cette entrevue.

Plus de \$2,000 pour aider les Ethiopiens

◆ MURDOCHVILLE — Les quelque 600 employés de la société Mines Gaspé ont recueilli la coquette somme de \$2,044.05 pour venir en aide aux victimes de la famine en Ethiopie.

par André DIONNE

Et la société minière, une filiale de la multinationale Noranda Mines, a convenu de doubler cette somme, à l'exemple d'une décision identique du gouvernement du Québec, a indiqué un porte-parole de la société Mines Gaspé, M. Lionel Gleaton.

Cette collecte est indépendante des sommes

versées par les autres citoyens de Murdochville par le biais de leur caisse populaire.

Le lot en a étonné plusieurs d'autant plus que les travailleurs de Mines Gaspé vivent depuis deux ans dans un climat d'incertitude quant à l'avenir de ce plus important employeur qui a donné naissance à cette ville de l'interland gaspésien en 1954.

Cette somme de \$4,088.10 sera additionnée aux autres fonds amassés à travers le Québec et qui seront doublés par le gouvernement du Québec.

Ainsi la contribution des travailleurs de Mines Gaspé atteindra en bout de ligne \$8,176.20.

Dorénavant, les accidentés du travail sont doublement victimes.

C'est pas logique!

Le Gouvernement du Québec avait dit avoir un «préjugé favorable» envers les travailleurs. Cependant, il décide de pénaliser les accidentés du travail en leur remettant un montant forfaitaire d'un seul coup, plutôt que de leur assurer un droit des rentes déjà acquis.

En 1984 seulement, 314,000 personnes ont été victimes d'accidents et maladies du travail au Québec.

Plusieurs d'entre elles sont désormais handicapées pour la vie et doivent compter sur une rente versée par le gouvernement pour survivre.

Par son projet de loi no 42, Québec veut abolir cette rente à vie et la remplacer par une somme forfaitaire unique, versée d'un coup, nettement insuffisante et inférieure aux droits des rentes déjà prévus.

Ainsi, on se débarrasse du problème une fois pour toutes... Que devient le sens de la responsabilité sociale dans tout ça?

Des milliers de personnes peuvent, un jour ou l'autre, souffrir de cette décision gouvernementale. Un accident du travail, c'est si vite arrivé!

Le Gouvernement du Québec dit vouloir favoriser le travailleur mais dans son dos projette de lui couper un revenu assuré pour la vie si un accident survient au travail.

La logique serait d'améliorer la situation des accidentés plutôt que de leur faire perdre des droits acquis.



**SYNDICAT DES FONCTIONNAIRES
PROVINCIAUX DU QUÉBEC.**

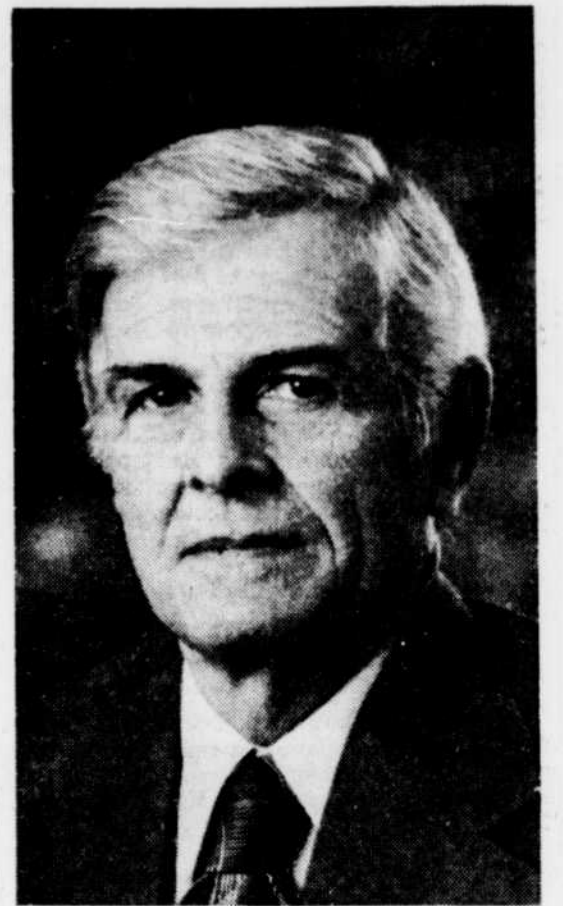
Boischatel veut "geler" le compte de taxes en 1985

◆ Pour 1985, le conseil municipal de Boischatel a comme objectif de "geler" le compte de taxe pour la très grande majorité de ses contribuables. C'est ce qui ressort du rapport sur la situation financière de la municipalité déposé, par le maire Roland Lavoie, au cours d'une assemblée spéciale du conseil tenue en novembre.

par Gérald OUELLET

En effet, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1983, le conseil a eu des dépenses de l'ordre de \$1,418,528 et des revenus de \$1,419,378 pour un excédent de revenus sur les dépenses de \$850. Comme l'a indiqué le maire, le conseil a réussi, une fois encore à équilibrer revenus et dépenses de façon à respecter le budget adopté à la fin de 1982.

Selon M. Lavoie, à ce stade-ci, il lui apparaît raisonnable d'être optimiste sur le résultat définitif au 31 décembre 1984. Seul un manque à gagner dû à une importante diminution de l'évaluation foncière d'une industrie locale, créera un déficit d'environ \$20,000, montant qui sera inclus au budget de 1985.



Le maire Roland Lavoie ne craint pas le bilan du 31 décembre 1984.

Travaux

Tel que prévu dans son rapport de l'an dernier la phase finale de la réparation de l'avenue Royale a été complétée ainsi qu'une réparation majeure à l'égout sanitaire de la même avenue sur une longueur de 1,200 pieds dans la partie est de la municipalité.

En 1985, le conseil prévoit le parachèvement de la rue des Crans qui sera réalisé (bordures, puisards et béton bitumineux).

Entente

Comme les ententes existantes entre la municipalité de L'Ange-Gardien et celle de Boischatel relativement au ramassage des ordures ménagères et à l'approvisionnement en eau se terminent en 1985, il y aura des négociations entre les deux conseils municipaux pour le renouvellement de l'entente.

D'après le maire Lavoie, les "protecteurs" du patrimoine peuvent être rassurés. En effet, le développement de la municipalité se fait en fonction de critères bien définis afin de protéger adéquatement le magnifique panorama tant pour les citoyens de l'avenue Royale que pour ceux de l'ensemble du territoire.

Les loisirs

La réalisation d'un centre de loisirs à Boischatel est en cours et le projet coûtera près de

\$375,000. Comme il manque plus de \$60,000 pour mener à bien projet, le conseil est à étudier diverses alternatives pour solutionner ce problème.

La MRC

Boischatel met toujours en doute son appartenance à la MRC de la Côte-de-Beaupré et surtout sa participation à quatre projets de cet organisme intermunicipal comme par exemple: l'acquisition du stade couvert de la Côte-de-Beaupré, le problème relié à l'enfouissement sanitaire, l'acquisition du moulin du Petit-Pré ainsi que la promotion touristique.

Enfin, au cours du mois de décembre, soit le 19, le budget sera déposé. De plus, le maire Lavoie a déclaré, qu'il était heureux d'informer la population de sa municipalité, qu'à compter de janvier 1985, il sera à son bureau de l'hôtel de ville le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h.

LA VIE COMMUNAUTAIRE

par Tom FRÉCHETTE
Tel.: 647-3361

Causeries

● Nathalie Zinger lèvera le voile sur les îles de la Basse-Côte-Nord à la réunion de la Société linnéenne du Québec, demain à 20h, à l'amphithéâtre de l'Aquarium de Québec. Renseignements: Daniel Banville à 622-0293 ou 667-0128.

● Un évaluateur de la CUQ expliquera comment se détermine l'évaluation foncière d'une propriété à la réunion de la Société d'horticulture de Québec, demain à 20h, à la salle paroissiale de Saint-Albert-le-Grand, 3065 sur la 2e Avenue. Détails: 694-6278.

Information

Le groupe Mamie-lait tiendra une rencontre d'information sur la façon de vivre son allaitement et de sevrer son bébé, demain à 19h30, au département de santé communautaire Chauveau, 740 boulevard Bastien à Neufchâtel. Renseignements: 628-8025.

Jumeaux

L'Association des parents de jumeaux et plus de la région de Québec aura sa réunion mensuelle demain à 20h, au local 6 du centre François-Charon, 525 boulevard Hamel. Détails: Louise à 681-0377 ou Monique à 843-4560.

Croix-Rouge

Une collecte de sang sera faite par la Croix-Rouge demain et mercredi de 9h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h, au gymnase de l'édifice du 516 rue Dalcourt à la base de Valcartier. Détails: 687-5062.

Eckankar

Le centre Eckankar de Québec présentera une causerie sur le sujet: "Créer son bonheur" demain à 20h, au 833 avenue Marguerite-Bourgeoys (2e étage). L'entrée sera libre. Renseignements: 527-9701.

Incidence

Mme Aline Lebel traitera de l'incidence de la propriété religieuse sur le développement urbain de Québec au tournant du XIXe siècle à la réunion de la Société d'histoire de Sainte-Foy, demain à 20h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 1000 route de l'Eglise à Sainte-Foy. Détails: 681-9504.

Projet Eole

M. Albert Watts parlera de l'énergie éolienne et du projet Eole à la réunion mensuelle de l'INFOBEC, lundi à 17h30, au Château Bonne Entente à Sainte-Foy. Il y aura aussi démonstration d'un "tapis de glace" pour les installations sportives. Détails: Jean-Luc Morin à 643-3036.

Bureau fédéral

Le bureau de la députée fédérale de Montmorency-Orléans, Mme Anne Blouin, est maintenant situé au 4128 A, boulevard Sainte-Anne à Beauport. Renseignements: 663-6077.

Recrutement

Le Service des loisirs de Val-Bélair est à la recherche de troupes de théâtre amateur ou professionnel pouvant présenter des spectacles à l'intérieur de la ville pour la clientèle adulte. Les fiches de renseignements doivent être envoyées à Service des loisirs de Val-Bélair, a / s Suzanne Leblond, 1105 avenue de l'Eglise nord, Val-Bélair, GOA IGO.

Main-d'oeuvre

Un regroupement de chômeurs cherche du travail d'entretien, de nettoyage, de bricolage, de déneigement, de tâches de bureau. Renseignements: Chom'hier à 656-6297.

Ornithologie

Le Club des ornithologues du Québec invite les photographes et les artistes à exposer leurs oeuvres lors de l'exposition organisée par le club sous le thème: "Les oiseaux dans leur environnement". Détails: Anne Potvin à 653-1997.

Femmes

Le Centre international des femmes de Québec offrira à partir de janvier un cours de francisation pour non-francophones. Les inscriptions seront prises d'aujourd'hui à vendredi à 524-4982.

Natation

Des cours de natation à l'Arpidrome de Charlesbourg seront donnés le 5 janvier. Tous les degrés de la Croix-Rouge seront au programme. Les inscriptions se prendront dès aujourd'hui pour les citoyens de Charlesbourg et du 10 décembre pour les non-résidents. Renseignements: 628-9930.

Refus des maires de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière de payer une quote-part

◆ **CHARNY.** Les maires des neuf municipalités de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière ont accepté le risque de ne pas pouvoir compléter leur schéma d'aménagement pour décembre 1986, comme la loi le prévoit, plutôt que d'imposer des quotes-parts à chacune de leurs villes afin de soutenir le rythme des travaux de préparation, en 1985.

par **André FORGUES**

Réunis en conseil de la Municipalité régionale de comté (MRC), la semaine dernière, les maires ont pris cette décision au moment de l'adoption du budget de la MRC qui regroupe les villes de Saint-Romuald, Charny, Saint-Jean Chrysostome, Saint-Nicolas, Bernières, Saint-Etienne de Lauzon, Saint-Hélène de Breakyville, Saint-Lambert de Lauzon et Saint-Rédempteur.

Les maires ont été informés par la secrétaire-trésorière de la MRC, Mme Suzanne Hénault, que les subventions disponibles au budget de 1985 pour la poursuite des études préliminaires à la réalisation du schéma d'aménagement s'élevaient à \$34,187 et qu'il faudrait au moins porter cette somme à \$61,833 si la MRC veut avoir de bonnes chances de compléter son schéma d'aménagement dans les délais prescrits par la loi. Les neuf municipalités auraient donc dû se partager une facture de \$27,646.

Le maire de Saint-Rédempteur, M. Emile Dubois, a rappelé qu'à la création des MRC le gouvernement québécois s'était engagé à leur fournir les ressources nécessaires à la réalisation de leur

mission dans l'aménagement du territoire. Si ces ressources fournies par l'Etat sont insuffisantes pour assurer le respect des délais tout en faisant un travail de qualité, a ajouté M. Dubois, nous prendrons plus de temps et le gouvernement devra bien repousser les échéances.

Les collègues de M. Dubois ont acquiescé à ces propos. Le maire de Charny, M. Marc Lavallée, précisant que le problème n'était pas de trouver, dans chaque ville, les \$3,000 ou \$4,000 nécessaires,

mais qu'il s'agissait plutôt d'une question de principes et qu'il fallait être prudent sinon, dans un avenir plus ou moins proche, il risquait de s'ajouter "un zéro" aux sommes discutées cette année.

L'échéancier tracé pour la préparation du schéma d'aménagement prévoyait qu'une proposition préliminaire d'aménagement devait être prête en janvier 1985. Mme Hénault estime que, dans le contexte actuel, on peut prévoir que cette proposition sera prête en janvier 1986, soit un an en retard.

MRC versus municipalités

Le préfet de la MRC et maire de Saint-Romuald, M. Denis Grenier, a profité de cette discussion pour faire part à ses collègues d'une lettre qui lui a été adressée par le président de l'Union des municipalités du Québec, M. Jean Corbeil. Le président de l'UMQ invite les maires à réfléchir au rôle dévolu aux MRC et à l'impact que leur développement pourrait éventuellement avoir sur le pouvoir actuellement réservé aux élus dans les villes qui

les constituent. M. Corbeil demande aux maires de faire part de leurs réflexions à l'UMQ.

Le budget de la MRC des Chutes-de-la-Chaudière pour 1985 s'élève à \$338,957. La secrétaire-trésorière de la MRC, Mme Suzanne Hénault, a souligné aux maires qu'en 1984, selon un relevé qu'elle a fait, la moitié environ des 14 MRC d'une population équivalente à celle des Chutes-de-la-Chaudière comptaient dans leur budget sur des quotes-parts versées par leurs municipalités constituantes.



L'aménagement du parc de la Chaudière coûterait environ \$2,735,000. Le parc aurait 315 acres de superficie, soit plus que les plaines d'Abraham.

Parc de la chute de la Chaudière: le projet est à l'étude

◆ **CHARNY.** Les maires de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Chutes-de-la-Chaudière, ont pris connaissance, à leur dernière réunion, la semaine dernière, du projet préliminaire d'aménagement préparé par les experts de la firme Pluram pour la réalisation du parc de la chute de la Chaudière, un projet de grande envergure qui doterait ce secteur d'un parc de 315 acres de superficie, soit plus que les plaines d'Abraham.

par **André FORGUES**

Les maires se réservent de suggérer des modifications à ce projet à leur assemblée de janvier et, à la lumière de ces suggestions, les experts de Pluram doivent remettre leur rapport final en février.

Les maires de Saint-Nicolas et de Saint-Jean Chrysostome, MM. Yvan Canac-Marquis et Arthur Roberge, auraient souhaité, quant à eux, qu'une façon différente de procéder soit adoptée. M. Canac-Marquis a fait valoir qu'il serait préférable que Pluram dépose au plus tôt son rapport complet ce qui permettrait, a-t-il expliqué, de prendre tout le temps de consulter les citoyens et les différents comités concernés, quitte, si cela s'avérait nécessaire par la suite, à confier un nouveau mandat à Pluram.

Le maire de Charny, M. Marc Lavallée, s'étant joint à ceux de Saint-Rédempteur et Bernières, MM. Emile Dubois et Renaud Breton, pour demander au porte-parole de Pluram, M. Yves Laplante, de revenir devant le conseil en janvier, c'est finalement ce point de vue qui a prévalu.

M. Gilles Boutin, maire de Sainte-Hélène de Breakyville, a souligné que sa ville n'était pas touchée par ce projet tout comme celles de ses collègues de Saint-Lambert et de Saint-Etienne. M. Boutin a rappelé que c'est le député de Lévis, M. Jean Garon, qui a lancé l'idée d'aménager un

tel parc sur les rives de la Chaudière et que les maires issus de la circonscription électorale de Beauce-Nord, même s'ils appartiennent à la même MRC, ne sont pas particulièrement entichés d'être ainsi mêlés à ce dossier.

Un plan de dix ans

Le projet préliminaire soumis aux membres du conseil de la MRC prévoit un étalement des travaux de réalisation du parc de la chute de la Chaudière sur une dizaine d'années.

Les coûts totaux envisagés sont de \$2,735,000, excluant la réfection du barrage d'Hydro-Québec qui a été sérieusement endommagé par la débâcle, en 1970. Pluram émet l'hypothèse que la répartition de ces coûts pourrait s'établir ainsi: \$1,992,150, soit 72.9 pour 100, par le gouvernement du Québec, \$534,250, soit 19.6 pour 100, par la MRC, \$77,000, soit 2.8 pour 100, par Saint-Romuald, \$67,000, soit 2.4 pour 100, par Saint-Nicolas et \$64,000, soit 2.3 pour 100, par Bernières.

A ces sommes nécessaires pour la réalisation du parc, Pluram souligne qu'il faut ajouter des coûts d'opération et de gestion qui sont évalués à \$1,927,100 pour cette même période de dix ans. Là aussi, le consultant a dressé une hypothèse de répartition des coûts, laquelle indique que le gouvernement du Québec en assumerait 66.7 pour 100, soit \$1,285,500 en dix ans, la MRC 13.6 pour 100, soit \$261,000, Saint Romuald 7.9 pour 100, soit \$152,500, Bernières 2.7 pour 100, soit \$51,500, et Saint-Nicolas 1.9 pour 100, soit \$36,000. D'autres intervenants assumeront le reste des frais, c'est-à-dire \$140,000. Ces intervenants seraient, par exemple, un ou des concessionnaires privés, l'Association touristique régionale, etc.

Ces coûts d'exploitation accumulés sur une période de dix ans ne seraient évidemment pas répartis également sur cette période de temps mais suivraient une courbe croissante au fur et à mesure que les travaux d'aménagement se réaliseraient.

Une consultation exhaustive des intéressés et des discussions prolongées sont à prévoir à la suite du dépôt du rapport final, en février. Déjà, la semaine dernière, les maires de Charny et de Saint-Jean-Chrysostome faisaient remarquer que, si la MRC avait décidé d'être maître d'oeuvre dans la réalisation du plan, il ne fallait pas présumer qu'elle jouerait le même rôle dans la réalisation éventuelle du projet.

Un édifice neuf pour la MRC de Bellechasse

◆ **SAINT-LAZARE.** La Municipalité régionale de comté (MRC) de Bellechasse est l'une des rares MRC à se doter d'un centre administratif tout neuf. Le conseil des maires a mis beaucoup d'efforts pour réussir à trouver une formule de financement intéressante, pour cet édifice polyvalent, dont la MRC prendra possession en avril.

par **Gilles PÉPIN**

Puisqu'en milieu rural, les espaces à bureaux sont difficiles à trouver, les maires de Bellechasse, contrairement à leurs confrères des autres MRC qui, généralement, agrandissent l'édifice du défunt conseil de comté, eux, ont cherché à innover.

La construction a débuté le 5 novembre. L'entrepreneur, la firme Structura, de Saint-Augustin, dont le contrat se chiffre par \$725,000, avait déjà terminé les fondations et s'appropriait à ériger la structure la semaine dernière. Le coût total, incluant les frais des professionnels, l'aménagement du terrain et le mobilier, atteindra quelque \$850,000.

Tout problème de financement est maintenant écarté. Les 24 municipalités affiliées à la MRC de Bellechasse ne déboursent que \$225,000, au total, en 1985 et 1986. L'Office de planification et de développement du Québec a octroyé une subvention au montant de \$207,000. Le reste du capital sera fourni par des locataires. L'édifice sera entièrement payé dans dix ans.

Parce que la MRC a décidé de déplacer son siège social de Saint-Raphaël à Saint-Lazare, soit au centre géographique du territoire, elle a réussi à intéresser comme locataires, la corporation du CLSC de Bellechasse, nouvellement formée, ainsi que la Corporation de développement économique de Bellechasse. Des baux de dix ans ont été signés.

La MRC a aussi l'assurance d'accueillir le ministère québécois de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu, qui projette y établir bientôt un centre de travail pour la région.

La MRC utilisera moins de la moitié de son édifice de 14,500 pieds carrés. Le CLSC, à lui seul, comptera 24 employés, au printemps, soit le double de tous les effectifs de la MRC. A la Corporation de développement économique, il n'y a que deux employés, dont les bureaux sont présentement situés à Saint-Malachie.

Une étude est amorcée en vue de trouver une utilisation à la bâtisse de l'ancien conseil de comté, à Saint-Raphaël. Le coordonnateur, M. Roger Joannette, a indiqué au SOLEIL, la semaine dernière, qu'une proposition est en voie d'élaboration.

TECHNIQUES DE SECRÉTARIAT

1^{re} Session—Janvier 1985

ADULTES

Programme d'intégration au marché du travail

Première session

- Français écrit
- Transcription
- Dactylographie
- Anglais
- Comptabilité

Deuxième session

- Traitement de textes
- Rédaction de documents
- Transcription
- Procédés de secrétariat (simulation de bureau)
- Anglais

Début des cours: le 21 janvier

Horaire: du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

• SERVICE DE PLACEMENT

• PROGRAMME D'UN AN

ÉTUDIANTS

CHANGEZ D'ORIENTATION et optez pour un programme qui vous donne une CHANCE d'emploi.

NIVEAU COLLÉGIAL ET POSTCOLLÉGIAL

DEC OU AEC. Postsecondaire
Reconnaissance des acquis antérieurs
Durée: entre 2 et 4 sessions selon votre formation.

Notre programme offre les options suivantes:

- BUREAUTIQUE:** Traitement de textes, Micro-ordinateurs, Programmation en langage Basic
- JURIDIQUE:** Procédure civile I, Procédure civile II
- MÉDICALE:** Terminologie médicale, Secrétariat médical

TOUS NOS ÉTUDIANTS SONT ADMISSIBLES AUX PRÊTS ET BOURSES DU MEQ

Pour s'inscrire ou obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec le

LE COLLÈGE BART EST RECONNU PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC



751, côte d'Abraham, Québec G1R 1A2 — 522-3906

Production mondiale de papier journal

Le Canada reste parmi les meneurs

◆ (PC) — La production actuelle de papier journal dans le monde se réalise sur la base de 412 machines dont la capacité de production totale par an s'élève à un peu plus de 30 millions de tonnes.

Dans la totalité de cette production mondiale, le Canada, les pays nordiques, les États-Unis et la Communauté économique européenne globalisent 18 millions de tonnes, c'est-à-dire 61 pour 100 de la production mondiale, avec 260 machines.

Ces faits ont été révélés lors de la conférence que M. Dominguez, de la Confédération mondiale du travail a prononcée la semaine dernière au Colloque syndical international sur les industries de la forêt.

"La production de papier journal à grande échelle continue à être aux mains du Canada, des États-Unis et des pays nordiques (Suède, Norvège, Finlande) qui, ensemble, ont produit en 1983 un total de 17 millions de tonnes, c'est-à-dire plus de la moitié de la production mondiale", a souligné M. Dominguez avant de discuter des structures de cette production.

D'après une étude effectuée pour la CEE, voici quel était, au début des années 1980, l'état des machines à papier chez quatre grands producteurs de papier journal.

La CEE possédait 29 machines, d'une capacité potentielle totale de 2,300,000 tonnes, représentant une capacité moyenne par machine de 79,000 tonnes. L'âge moyen des machines était de 23 ans.

Les pays nordiques possédaient un parc de 48 machines, d'une capacité globale de 5,007,000 tonnes, c'est-à-dire d'une capacité moyenne de 104,300 tonnes. L'âge moyen des machines était de 17 ans.

Les États-Unis possédaient en 1980, 49



Le Canada, les États-Unis et les pays nordiques ont produit l'an dernier un total de 17 millions de tonnes de papier journal, soit plus de la moitié de la production mondiale.

machines d'une capacité totale de 4,175,000 tonnes-an, ce qui représente une capacité moyenne de production de 85,200 tonnes. L'âge moyen des machines était de 22 ans.

Le Canada possédait 134 machines, d'une capacité de production totale de 9,441,000 tonnes-an, représentant une moyenne de 70,400 tonnes. Mais l'âge moyen des machines était de 37 ans.

Modernisation

Même si ce relevé est relativement récent, la situation a évolué vers une modernisation de l'appareil de production et cette évolution va se poursuivre, a dit M. Dominguez. Les statistiques qu'il a citées montrent bien la tendance vers une plus grande productivité par machine.

La CEE possède actuellement quatre machines d'une capacité moindre de 40,000 tonnes-an et 15 machines d'une capacité supérieure à 80,000 ton-

nes. Ces dernières représentent 71.9 pour 100 de la capacité totale de la CEE.

La Communauté possède aussi huit machines d'une capacité supérieure à 120,000 tonnes-an, et dont la production globale représente 46.6 pour 100 de la production de la CEE.

Les pays nordiques possèdent maintenant deux machines de moins de 40,000 tonnes, 32 de plus de 80,000 tonnes. La capacité de production de ces dernières représente 81.3 pour 100 de la capacité de production de ces pays.

Leur parc de machines comprend aussi 16 machines de plus de 120,000 tonnes, qui représentent 47.6 pour 100 de la production totale de ce groupe de pays.

Les USA possèdent maintenant 13 machines de moins de 40,000 tonnes et 25 de plus de 80,000 tonnes. La production de ces dernières représente 76.4 pour 100 de la production totale du pays.

Leur parc comprend actuellement 13 machines d'une capacité de plus de 120,000 tonnes, représentant 46.9 pour 100 de la production du pays.

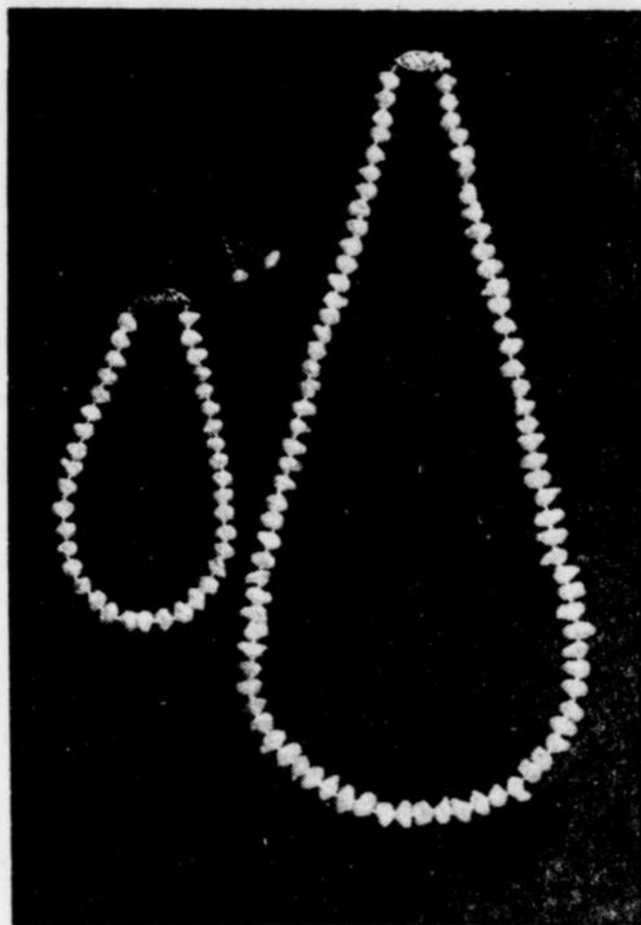
Le parc canadien de machines en comprend 28 d'une capacité de moins de 40,000 tonnes, 41 de plus de

80,000 tonnes et 12 de plus de 120,000 tonnes.

Mais, au Canada, la production des machines de plus de 80,000 tonnes ne représente que 48.4 pour 100 de la production totale, et celle des machines de 120,000 tonnes, que 17.8 pour 100 de la production totale du pays.

"La meilleure situation semble donc se trouver dans les pays nordiques et aux États-Unis", conclut le conférencier qui prédit que le Canada, les États-Unis et les pays nordiques resteront "et pour longtemps, les maîtres du marché mondial du papier journal".

perles d'eau douce

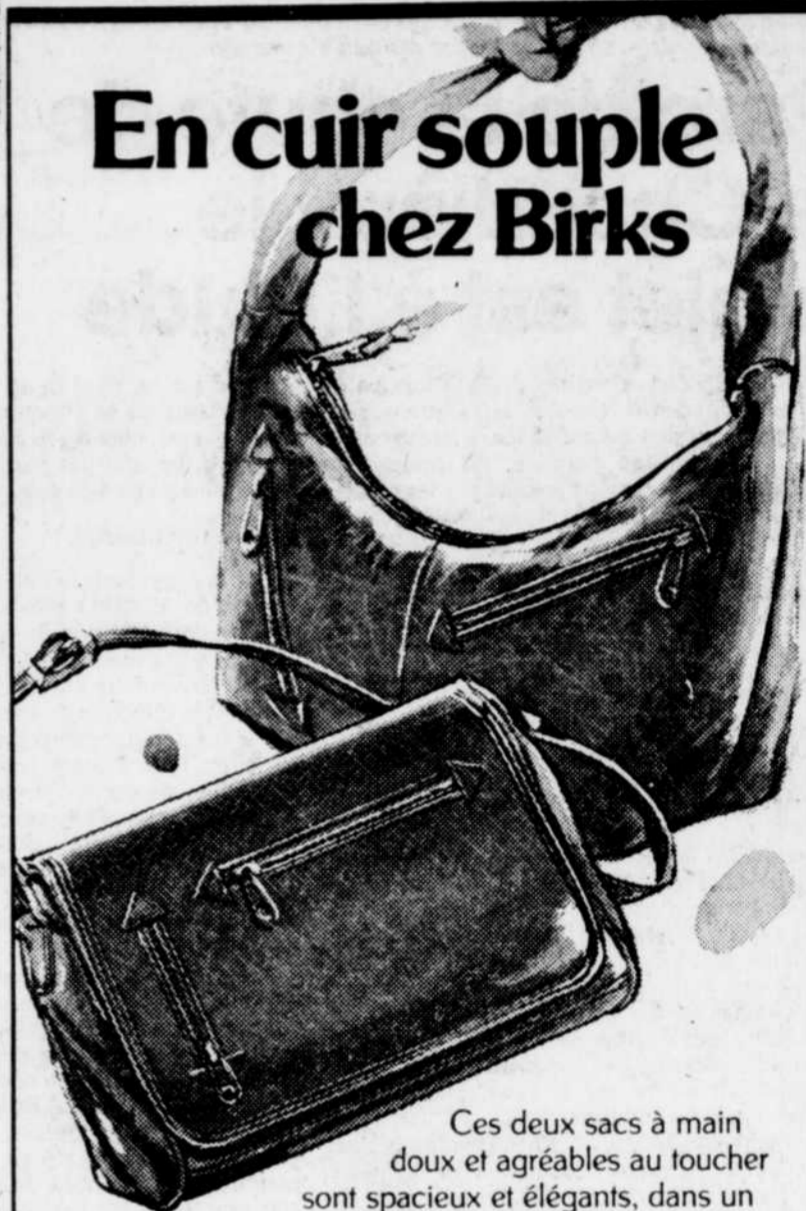


- Collier 16" Fermoir or jaune 14 kt. 80.—
- Bracelet 55.—
- Boucles d'oreilles Tige en or jaune 14 kt. 22.—
- Non illustrés 24" Fermoir en or 14 kt. 130.—
- 26" Fermoir en or 14 kt. 140.—

692-3822

BIRKS
JOAILLIERS

En cuir souple chez Birks



Ces deux sacs à main doux et agréables au toucher sont spacieux et élégants, dans un style tout à fait au goût du jour.

En haut, sac vagabond avec glissières devant et bandoulière. Environ 9" x 14 1/2".

Plus bas, modèle avec rabat et poches à glissière. Six compartiments et bandoulière. Environ 9 1/2" x 13 1/2".

Noir ou brun, \$87.50 chacun

BIRKS
JOAILLIERS

Jean Tripanier
opticien d'ordonnances

place XXXX
des quatre-bourgeois

Lunettes
Verres de contact

999, de Bourgogne, Ste-Foy, Qué. 659-5075

Ces petites bêtes pétillent de joie!



Nous sommes sûrs que vous vous laisserez charmer par la vivacité de ces petits animaux étincelants.

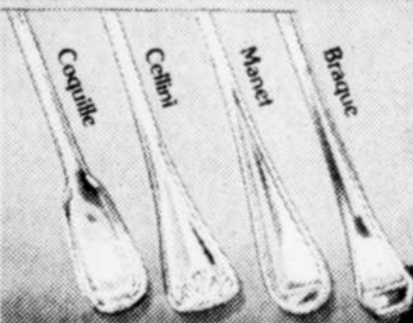
Ce sont des miniatures en cristal d'argent autrichien de Swarovski. Leurs minuscules facettes ont un reflet qui leur donne un éclat magique.

Venez les rencontrer chez Birks: Hibou le sage, Lapinot, Petit Oiseau, Coin-coin le canard, le Cygne, Souricette, Poulette et Gron-gron le cochon!

\$22.50 chacune

BIRKS
JOAILLIERS

La collection RICCI de BIRKS à 25% de rabais



Une dimension remarquablement nouvelle dans l'élégance de la table. La collection Ricci de Birks: des couverts plaqués argent de bonne taille, merveilleusement équilibrés et généreusement plaqués selon la tradition européenne.

Cinq modèles exclusifs vous sont offerts. Vous pouvez vous les procurer au couvert, à la pièce ou en réassortiment. Chaque pièce porte la marque Ricci de Birks.

Art déco

Couvert 5 pièces

	Prix ord.	Prix RÉDUIT
Braque.....	\$140.00	\$105.00
Manet, Coquille ou Cellini.....	160.00	120.00
Art déco.....	175.00	131.25

(Aussi en réassortiment)

BIRKS
JOAILLIERS

Notre étui à bijoux réalisé à Florence, Italie



Pour emporter en voyage ses bijoux et ses bijoux, un étui fabriqué en exclusivité pour Birks, selon notre conception. Il est fait de cuir, finition suédée ou chevreau. Nombreuses poches fermées d'une glissière et bague, plus une longue et profonde pochette au dos.

Couleurs assorties, \$35

BIRKS
JOAILLIERS